



Papeete, le 23 avril 2025

N° 2025-2/PV

## **PROCÈS-VERBAL**

Séance du : mardi 25 mars 2025 à 9 heures 12 minutes

**PRÉSIDENCE de M. Edwin Shiro-Abe Peu**  
vice-président de la commission permanente de l'assemblée de la Polynésie française

oOo

### **S O M M A I R E**

<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE .....</b>	<b>3</b>
<b>APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.....</b>	<b>4</b>
<b>EXAMEN DES RAPPORTS ET DES PROJETS DE DELIBERATION .....</b>	<b>4</b>
– Rapport n° 144-2024 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du lycée professionnel de Faa'a et affectation de leurs résultats .....	4
– Rapport n° 6-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du Lycée polyvalent de Taravao et affectation de leurs résultats .....	4
– Rapport n° 16-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du lycée Tuihanu Le Gayic et affectation de leurs résultats .....	4
– Rapport n° 25-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du collège de Mahina et affectation de leurs résultats .....	4
– Rapport n° 18-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau et affectation de leurs résultats .....	13
– Rapport n° 27-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du lycée professionnel d'Uturoa - Raiatea et affectation de leurs résultats .....	13
– Rapport n° 11-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du collège de Haamene - Tahaa et affectation de leurs résultats.....	13
– Rapport n° 17-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du collège de Fare - Huahine et affectation de leurs résultats .....	14
– Rapport n° 145-2024 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du collège de Rangiroa et affectation de leurs résultats.....	24
– Rapport n° 7-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du collège de Makemo et affectation de leurs résultats .....	24
– Rapport n° 24-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du collège de Hao et affectation de leurs résultats.....	24
– Rapport n° 26-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du Collège de Hakahau - Ua Pou et portant affectation de leurs résultats .....	24

**CLÔTURE DE LA SÉANCE..... 34**

*Les rapports peuvent être consultés sur le site internet de l'assemblée de la Polynésie française à l'adresse [www.assemblee.pf](http://www.assemblee.pf)*

*Les interventions en langues polynésiennes ont fait l'objet d'une traduction surlignée en gris.*

oOo

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

**Le président :** *Oui, nous allons commencer. Nous commençons.*

*Madame la vice-présidente, chers ministres, chers élus de l'assemblée, chers collaborateurs, chers médias qui nous regardent, chers internautes qui nous suivent également grâce à Internet, bonjour à toutes et à tous en cette occasion qui nous réunit aujourd'hui.*

Je déclare donc la séance de la commission permanente ouverte et je demande à Madame le secrétaire général de faire la lecture de la lettre de convocation de cette séance.

**M<sup>me</sup> Jeanne Santini :** Monsieur le président, cette séance a été convoquée par lettre datée du 10 mars 2025.

— Lecture en est donnée —

**Le président :** Merci. Je demande à Madame le secrétaire général de faire l'appel des représentants.

**M<sup>me</sup> Jeanne Santini :**

M.	Oscar, Manutahi	Temaru	absent
M.	Edwin	Shiro-Abe Peu	présent
M <sup>me</sup>	Jeanne	Vaianui	absente
M.	Tafai, Mitema	Tapati	présent
M <sup>me</sup>	Pauline	Niva	présente
M <sup>me</sup>	Thilda	Garbutt-Harehoe	présente
M.	Heinui	Le Caill	présent
M.	Tevaipaea	Hoiore	présent
M <sup>me</sup>	Maite	Hauata Ah-Min	présente
M.	Ernest	Teagai	absent
M <sup>me</sup>	Maurea	Maamaatuaiahutapu	absente
M.	Bruno	Flores	présent
M.	Ah Ky	Temarii	présent
M.	Félix, Hoa	Tetua	absent
M <sup>me</sup>	Tahia	Brown	présente
M <sup>me</sup>	Joëlle	Frebault	absente
M <sup>me</sup>	Yseult	Butcher-Ferry	absente
M.	Simplicio	Lissant	présent
M <sup>me</sup>	Pascale	Haiti	arrivée en cours de séance
M.	Tahuhu	Maraeura	absent
M <sup>me</sup>	Tepuaraurii	Teriitahi	présente

Assistant à titre consultatif :

M.	Mike	Cowan	présent
M <sup>me</sup>	Cathy	Puchon	présente
M.	Allen	Salmon	présent
M <sup>me</sup>	Elise	Vanaa	arrivée en cours de séance

Siègent au banc du gouvernement : Madame la vice-présidente du gouvernement Minarii Galenon Taupua, Monsieur le ministre Ronny Teriipaia.

**Le président :** Le quorum étant atteint, nous pouvons donc délibérer.

### **PROCURATIONS**

<b>RÉFÉRENCES</b>		<b>DE :</b>	<b>À :</b>
Date			
N° 2605	Ernest Teagai	Tahia Brown	
N° 2694 - 8 h 3	Félix, Hoa Tetua	Tevaipaea Hoiore	
N° 2695 - 8 h 3	Jeanne Vaihanui	Ah-Ky Temarii	
N° 2696 - 8 h 20	Maurea Maamaatuuaiahutapu	Heinui Le Caill	
N° 2697 - 8 h 58	Tahuhu Maraeura	Simplicio Lissant	
N° 2698 - 8 h 58	Yseult Butcher-Ferry	Tepuaraurii Teriitahi	
N° 2699 - 9 h 9	Oscar, Manutahi Temaru	Edwin Shiro-Abe Peu	
PROCURATIONS ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :			
N° 2700 - 10 h 11	Joëlle Frebault	Pascale Haïti	

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Le président :** Je demande à Madame le secrétaire général de donner lecture du projet d'ordre du jour.

**M<sup>me</sup> Jeanne Santini :** Monsieur le président, voici le projet d'ordre du jour proposé pour cette séance :

- I) Approbation de l'ordre du jour ;*
- II) Examen des rapports et des projets de délibération (voir la liste jointe) ;*
- III) Clôture de la séance.*

**Le président :** Nous passons donc au vote. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci bien.*

Je vous remercie, chers collègues.

### **EXAMEN DES RAPPORTS ET DES PROJETS DE DELIBERATION**

**Le président :** Nous passons au point *II*) de notre ordre du jour à savoir l'examen des rapports et des projets de délibération.

**RAPPORT N° 144-2024 RELATIF A DEUX PROJETS DE DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS 2021 ET 2022 DU LYCEE PROFESSIONNEL DE FAA'A ET AFFECTATION DE LEURS RESULTATS**

Présenté par M. le représentant Mike Cowan

**RAPPORT N° 6-2025 RELATIF A DEUX PROJETS DE DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS 2021 ET 2022 DU LYCEE POLYVALENT DE TARAVAO ET AFFECTATION DE LEURS RESULTATS**

Présenté par M. le représentant Ueva Hamblin

**RAPPORT N° 16-2025 RELATIF A DEUX PROJETS DE DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS 2021 ET 2022 DU LYCEE TUIANULE GAYIC ET AFFECTATION DE LEURS RESULTATS**

Présenté par M<sup>me</sup> la représentante Béatrice Flores-Le Gayic

**RAPPORT N° 25-2025 RELATIF A DEUX PROJETS DE DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS 2021 ET 2022 DU COLLEGE DE MAHINA ET AFFECTATION DE LEURS RESULTATS**

Présenté par M. le représentant Vincent Maono

Présentés par M. le représentant Mike Cowan

**Le président :** Pour démarrer nos travaux, je vous propose de grouper les quatre premiers dossiers relatifs aux comptes financiers des établissements des Îles-du-Vent, s'agissant : du rapport n° 144-2024 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du Lycée professionnel de Faa'a et affectation de leurs résultats ; puis deuxième dossier, le rapport n° 6-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du Lycée polyvalent de Taravao et affectation de leurs résultats ; ensuite, troisième dossier, le rapport n° 16-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du Lycée Tuianu Le Gayic et affectation de leurs résultats ; et le quatrième dossier, le rapport n° 25-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du Collège de Mahina et affectation de leurs résultats.

Nous passons au vote, qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci bien.*

Je demande au gouvernement d'exposer l'économie générale des quatre projets. *Merci.*

**M. Ronny Teriipaia :** *Bonjour en cette occasion qui nous réunit en ce nouveau jour. Merci d'être présents à cette séance.*

*L'ordre du jour porte sur les comptes financiers de certains établissements du second degré, qu'il s'agisse de collèges ou de lycées.*

Avant d'introduire brièvement les dossiers qui seront examinés ce jour, permettez-moi de vous exposer quelques données chiffrées. Depuis le 23 mai 2023, 84 comptes financiers des exercices 2020 à 2022 étaient en attente de traitement. À ce jour, sur les 84 comptes financiers comprenant les exercices de 2020 à 2022, 70 d'entre eux ont été épurés, 9 sont en attente de passage en conseil des ministres et 5 attendent d'être examinés en commission de l'éducation avant d'être enfin validés par vos soins. Ce qui représentent alors un total en pourcentage de 83 %.

À présent, quelques mots sur les établissements et le détail de leur compte financier. Il vous est confié, ce jour, l'examen des 24 comptes financiers de l'année 2021 et 2022, de 12 établissements d'enseignement public du second degré.

En 2021, les résultats sont majoritairement excédentaires, à part pour le lycée professionnel de Faa'a (- 4 341 134 francs) et le lycée professionnel de Papara (- 323 754 francs), le collège de Mahina (- 28 216 francs) et le lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau (11 976 942 francs).

Les fonds de roulement des établissements sont nettement supérieurs à 30 jours, sauf pour le lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau, qui a un fonds de roulement de 11 jours de FDR.

En 2022, les résultats sont tous déficitaires, à l'exception du collège de Mahina (+ 2 287 000) et le lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau (+ 855 000). Cela s'explique essentiellement par les bilans négatifs du service de restauration et hébergement et du service administration et logistique, suite à des travaux d'acquisition d'équipements réalisés sur fonds propres.

Quant au fonds de roulement, seul le lycée polyvalent de Bora Bora et Tuianu Le Gayic ont un fonds de roulement inférieur à 30 jours.

Alors, parmi les priorités, sur les 12 établissements recensés, les principaux points qui ont été retenus sont : la réussite des élèves ; l'amélioration du cadre de vie, aussi bien pour les élèves que le personnel ; la sécurisation du site et notamment la campagne de lutte contre les addictions.

En termes de problématique, sur l'ensemble des établissements, il y a la grande question de l'absentéisme des élèves, la question des addictions, les violences, notamment pour le Lycée de Taravao.

En termes de transport scolaire aussi, c'est insuffisant et c'est également lié à des problèmes de retard des élèves en cours. Il y a le problème de sécurité, problème de correspondant, notamment pour ceux qui sont en internat. Voilà, juste un petit point à signaler par rapport à l'internat, l'insuffisance du nombre de surveillant, donc, ça contribue à l'amélioration du cadre de vie en mettant en place des activités sportives et culturelles.

**Merci.**

**Le président :** *Merci, Monsieur le ministre.*

J'invite Mike Cowan à faire une...

**M<sup>me</sup> Tepuaraurii Teriitahi :** Président ?...

**Le président :** Oui ?...

**M<sup>me</sup> Tepuaraurii Teriitahi :** Pardon, je me permets, s'il te plaît ?

Je salue Madame la vice-présidente, Monsieur le ministre et tous mes collègues qui sont présents.

Je voudrais, avant qu'on commence nos travaux, Monsieur le président, qu'on donne une minute de silence et de respect à Monsieur Jean-Marius Raapoto, parce que je n'oublie pas qu'il a été ministre de l'éducation, que nous lui devons beaucoup pour, en particulier, la langue polynésienne au sein de nos établissements scolaires, et il me semble que c'est la moindre des choses que de lui donner cette minute de silence et j'en profite pour adresser à sa famille, et en particulier à son épouse Tiare, nos plus sincères condoléances. Voilà, **Merci**

**Le président :** *Merci bien Tepua de me l'avoir rappelé. Je l'avais complètement oublié, ça m'a échappé.*

**M. Tafai, Mitema Tapati :** *Oui, je rejoins également l'intervention formulée par Tepuaraurii. Nous savons que nous devons rendre hommage à ce pilier, ce grand pilier, ce pilier solide de l'éducation dans notre pays.*

*Et, je suis quelque peu surpris également, car il arrive que l'ouverture d'une séance soit bénie, tandis qu'à d'autres moments, elle ne l'est pas. Je suis quelque peu surpris de cela. Il ne faut pas négliger cela. Comme l'a rappelé Tearii Alpha « Le peuple polynésien est un peuple spirituel. » Il est essentiel de ne pas l'oublier, Monsieur le président.*

**Voilà, merci. Ce serait sans doute bien de s'en rappeler et d'y prêter attention.**

**Le président :** *Merci, Tapati. Merci Tepua. Ah, prenons une minute pour honorer ce grand homme.*

*(Une minute de silence est observée en hommage à Monsieur Jean-Marius Raapoto.)*

**Le président :** *Merci.*

**Veuillez me pardonner !**

J'invite Monsieur Mike Cowan à faire une présentation de son rapport.

**M. Mike Cowan :** Merci, Monsieur le président.

Mesdames et Messieurs les représentants, les présents projets de délibération sont relatifs à l'approbation des comptes financiers 2021 et 2022 des établissements des Îles-du-Vent, à savoir le Lycée professionnel

de Faa'a, le Lycée polyvalent de Taravao, le Lycée Tuihanu Le Gayic et le Collège de Mahina ainsi que l'affectation de leurs résultats.

Il ressort de l'examen de ces dossiers par la commission de l'éducation, de la jeunesse et des sports, les thématiques récurrentes suivantes :

- Une politique d'amélioration des conditions d'accueil et de vie des élèves et des professeurs, notamment par des travaux de reconstruction et de rénovation et l'acquisition de nouveaux outils pour les apprentissages optimaux ;
- Une gestion rigoureuse des fonds des établissements permettant de projeter des investissements ;
- Une variation des effectifs en personnel entre deux années, enseignant et non-enseignant, la nécessité d'acquérir de nouveaux équipements.

Plus particulièrement, pour le Lycée professionnel de Faa'a, il est à relever : une importante augmentation des moyens financiers de l'établissement en 2022 ; de très bons résultats aux examens (Bac pro, CAP, BTS et BEP) ; un taux d'absentéisme existant, notamment lié aux addictions. Le lycée faisant intervenir des partenaires à des fins de sensibilisation ; des problématiques de transport scolaire causant des retards répétitifs.

S'agissant de ses comptes financiers, les recettes s'élèvent à 165,4 millions F CFP en 2021 et 228,1 millions F CFP en 2022. Et les dépenses s'établissent à 180,5 millions F CFP en 2021 et 184,8 millions F CFP en 2022, pour des résultats de fonctionnement déficitaires de plus de 4,3 millions F CFP en 2021 et 3,5 millions F CFP en 2022. Leur affectation est proposée au compte 10681 « *Etablissement* ». Les fonds de roulement à la clôture des exercices considérés s'élèvent à près de 28,5 millions F CFP en 2021 et à près de 25,2 millions F CFP en 2022.

Concernant le Lycée polyvalent de Taravao, il est à noter : un décrochage scolaire continu, pour différents motifs (fin de l'obligation de scolarité ou bien addictions) ; plus de 60 % d'élèves issus de catégories socio-professionnelles défavorisées, avec une constante augmentation du fonds social ; des résultats aux examens dépassant les moyennes académiques en 2022, avec les meilleurs résultats sur l'ensemble du territoire au baccalauréat général et professionnel ; une augmentation de son fonds de roulement à fin 2024, permettant la poursuite d'investissements sur 2025.

S'agissant de ses comptes financiers, les recettes s'élèvent à 173,6 millions F CFP en 2021 et 241,7 millions F CFP en 2022, et les dépenses s'établissent à 179,5 millions F CFP en 2021 et 197,8 millions F CFP en 2022, pour des résultats de fonctionnement excédentaire de plus de 909 000 F CFP en 2021 et déficitaire de plus de 11,260 millions F CFP en 2022. Leur affectation est proposée au compte 10681 « *Etablissement* ». Les fonds de roulement à la clôture des exercices considérés s'élèvent à plus de 32,8 millions F CFP en 2021 et à plus de 23,2 millions F CFP en 2022.

Sur le Lycée Tuihanu Le Gayic, il est à soulever : la diversité de sa carte de formation, avec des voies générale, technologique et professionnelle ; une augmentation de son personnel non enseignant et une relative stabilité de son équipe enseignante ; une vigilance accrue portée par la nouvelle équipe de direction sur la gestion des fonds de l'établissement ; la nécessité d'augmenter la capacité d'accueil des élèves, compte tenu de la surpopulation scolaire ; une volonté de mutualiser les moyens avec le collège de Papara pour la construction d'infrastructures sportives.

S'agissant de ses comptes financiers, les recettes s'élèvent à 145,7 millions F CFP en 2021 et 149,3 millions F CFP en 2022, et les dépenses s'établissent à 147,2 millions F CFP en 2021 et 156 millions F CFP en 2022, pour des résultats de fonctionnement déficitaires d'un peu plus de 320 000 F CFP en 2021 et 3,870 millions F CFP en 2022. Leur affectation est proposée au compte 10681 « *Etablissement* ». Les fonds de roulement à la clôture de l'exercice considéré s'élèvent à 12,5 millions de francs en 2021 et à plus de 7,4 millions de francs en 2022.

Pour le Collège de Mahina, il est à souligner : une augmentation de ses moyens financiers en 2022 ; une forte baisse des résultats aux évaluations en 6<sup>e</sup> en 2022, constat partagé par l'ensemble des collèges du territoire ; une orientation post 3<sup>e</sup>, principalement tournée vers la voie professionnelle, particulièrement en raison des contraintes logistiques de transport ; une situation financière saine.

S'agissant de ses comptes financiers, les recettes s'élèvent à près de 70 millions F CFP en 2021 et à plus de 76 millions F CFP en 2022, et les dépenses s'établissent à 76,1 millions F CFP en 2021 et 79,2 millions F CFP en 2022, pour des résultats de fonctionnement déficitaire d'un peu plus de 28 000 F CFP en 2021 et excédentaire de 2,3 millions F CFP en 2022. Leur affectation est proposée aux comptes 10681 « *Etablissement* ». Les fonds de roulement à la clôture des exercices considérés s'élèvent à 18 millions F CFP en 2021 et 19 millions F CFP en 2022.

En conclusion, ces quatre établissements de Tahiti possèdent des volontés communes pour améliorer le cadre d'accueil et de vie de leur population scolaire et mettent en œuvre plusieurs actions destinées aux élèves : il peut être noté les actions de prévention, les projets sportifs et culturels, les groupes de soutien pour répondre aux besoins des élèves, etc.

Les présents projets de délibération ayant recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission de l'éducation, de la jeunesse et des sports, celle-ci propose en conséquence à l'assemblée de la Polynésie française de les adopter.

*Merci.*

**Le président :** *Merci Mike.*

Parmi les membres de la commission permanente, qui souhaite intervenir ?... Vous avez 10 minutes.

Hoiore.

**M. Tevaipaea Hoiore :** *Merci bien.*

*Monsieur le vice-président de la commission permanente, Madame la secrétaire générale, Monsieur le ministre, Madame la vice-présidente, chers membres ainsi que chers collaborateurs, bonjour à toutes et à tous.*

Nous avons lu les comptes. Nous avons écouté les voix et nous avons compris ce que les chiffres seuls ne disent jamais, qu'au cœur de nos établissements, il y a de la tension. Oui, mais aussi du courage. Il y a des déficits mais surtout de l'intelligence humaine. Il y a de la fatigue mais une énergie que rien ne remplace, celle d'enseigner, d'accompagner, de faire grandir.

Je viens, devant vous, non pas pour commenter des tableaux comptables mais pour rendre visible ce qu'ils recouvrent : des choix, des arbitrages, des renoncements, des efforts et parfois, malgré les contraintes, des réussites étonnantes.

Le premier mot que je veux poser ici, c'est : Félicitations ! Félicitations aux équipes pédagogiques et à tous les personnels, des enseignants aux agents, des chefs d'établissement aux maîtres d'internat. Si l'école tient encore debout, c'est parce qu'elle est tenue par des gens debout.

Dans les quatre établissements que nous avons analysés, un fait revient avec insistance. Quand la direction est exercée par un ou une ancienne professeure des écoles, on sent une autre ambiance, plus humaine, plus proche, moins administrative, plus éducative. En cette qualité de climat rejaillit surtout le fonctionnement — pardon —.

Côté finances, disons-le sans détour, la tension est réelle. Trois établissements sur quatre sont en déficit de fonctionnement. Les fonds de roulement fondent lentement et les marges de manœuvre s'amenuisent. Mais ce que ces chiffres montrent surtout, c'est une forme de résistance par l'initiative.

À Taravao, on a rénové les bâtiments et modernisé l'informatique. À Faa'a, on a sécurisé, organisé et nettoyé. À Papara, malgré les murs trop pleins, on continue d'accueillir. À Mahina, malgré un bâti en bout de course, on garde l'équilibre, on aménage les salles, on soutient les plus fragiles. Ce ne sont pas des établissements qui attendent, ce sont des établissements qui agissent. Dans tous ces établissements, la majorité des élèves viennent de familles modestes voire très défavorisées. Cela se traduit par des absences, des difficultés d'apprentissage, des situations sociales lourdes, mais cela se traduit aussi par des initiatives remarquables. Je pense aux pièces de théâtre jouées par les élèves sur le thème du *paka* (*NDT, cannabis*), de l'alcool, des violences. Ce ne sont pas des exercices d'expression, ce sont des véritables actes d'éducation civique, parfois rudes, parfois poignants, mais toujours portés avec sérieux.

Je pense aussi à la journée de prévention organisée chaque année au LEP de Faa'a avec les élèves, pour les élèves, sur les dangers du *paka* et de l'alcool. Ce programme fonctionne, il ne moralise pas, il responsabilise. La parole des élèves n'est pas un supplément, c'est un indicateur.

Dans tous les comptes rendus, on entend les élèves et leur parole est forte. Ils ne se plaignent pas, ils décrivent. Ils ne revendiquent pas, ils proposent.

À Taravao, des élèves construisent leur présence dans les institutions, participent aux instances, voyagent, prennent la parole. À Faa'a, ils demandent plus de sécurité, plus d'écoute, plus d'encadrement. À Mahina, ils observent ce qui manque, ce qui dysfonctionne. Et partout, ils montrent une maturité que beaucoup d'adultes pourraient leur envier, l'école est debout, mais certaines inégalités ne peuvent plus durer.

Il y a une réalité que je voudrais mettre en lumière, l'accessibilité PMR dans ces établissements est inexistante ou largement insuffisante. Des élèves en situation de handicap sont forcés d'aller dans un autre collège que celui de leur secteur. Des enseignants blessés ne peuvent plus monter les escaliers. Des engagements... Des aménagements — pardon — de fortune sont mis en place, mais ce n'est pas cela une école juste. Une école qui exclut, même sans le vouloir, n'est plus une école pour tous. C'est une zone d'alerte et nous devons y répondre sans délai.

L'examen de ces comptes nous dit que nos établissements ne demandent pas la perfection, ils demandent du temps, de la cohérence et du respect. Ils nous disent que le ministère est présent, soutenant, et que cette présence est reconnue. Ils nous disent aussi que le Pays doit prendre toute sa place, non pas pour faire à la place des équipes, mais pour les accompagner durablement. Ils nous disent enfin que l'école est vivante, vivante dans ses projets, dans ses résistances, dans ses rêves même.

Chers amis, il est facile de parler d'éducation en chiffres. Il est plus exigeant d'en parler en vérité. La vérité, c'est que nos établissements tiennent encore parce que les femmes et les hommes qui les portent ont choisi d'y croire, malgré l'usure, malgré les bâtiments délabrés, malgré les manques. Notre responsabilité politique n'est pas de leur dire merci. Notre responsabilité, c'est de leur donner les moyens d'agir avec efficacité, avec humanité et avec ambition, parce que si l'école tient encore, ce n'est pas un miracle, c'est une volonté, et cette volonté mérite d'être connue, entendue et soutenue.

Et je terminerai mon intervention en renouvelant encore nos condoléances à la famille de notre ancien ministre de l'Éducation, M. Jean-Marius Raapoto, qui a, quand même, par ses actes, permis le fondement d'une base sûre pour notre éducation ici, en *Mā'ohi Nui* (*NDT, Polynésie française*).

*Merci bien de votre attention.*

**Le président :** *Merci*, y a-t-il d'autres interventions ?... Voilà.

**M. Simplicio Lissant :** *Monsieur le vice-président, Madame la secrétaire générale, bonjour. Madame la vice-présidente, bonjour et merci d'être présente ce matin. Monsieur le ministre, à nous, chers membres de la Commission permanente, bonjour à toutes et à tous en cette matinée.*

*Nous sommes réunis ici pour échanger sur ces établissements scolaires et il est important que ce sujet soit examiné.*

Mais, avant de rentrer dans le vif du sujet, à l'analyse des chiffres, en tout cas de la situation de chacun de ces établissements, permettez-moi d'abord, chers collègues, d'exprimer un peu mon regret et mon incompréhension quant à la manière dont il nous est donné de rendre compte de la situation financière de chacun de ces quatre établissements, mais y compris aussi les suivants, le tout résumé en une seule intervention, ce qui, à mon sens, n'est pas de nature à refléter correctement la totalité des échanges nombreux que nous avons eus des heures durant en commission législative.

Car, si l'option qui a été retenue jusqu'ici vise à donner largement la parole à la communauté éducative afin de prendre toute la mesure de leurs difficultés quotidiennes lorsqu'ils viennent en commission, ce qui est tout à fait louable par ailleurs. De grâce, allons jusqu'au bout de la démarche, faute de quoi nous pourrions être taxés de bâcler un peu notre séance de commission permanente.

Ceci étant dit, *nous poursuivons*, pour ce qui concerne tout d'abord le lycée professionnel de Faa'a, c'est un établissement « très bien géré » et de surcroît « un très bel outil de formation professionnelle » selon les représentants de la DGEE. Preuve en est avec le fonds de roulement qui totalisait au 31 décembre 2022 plus de 25 millions de réserves ; une tendance à la théaurisation qui se confirmerait pour 2023... Raison de plus pour investir dans des innovations diverses et variées.

Il n'en reste pas moins, que l'on retrouve les mêmes problématiques récurrentes — qui ont été signalées à plusieurs reprises, en amont —, que sont l'absentéisme, la consommation de *pakalolo* (*NDT, cannabis*) ; pire même, l'on signale la vente à proximité de drogue plus dure. Sans oublier l'internat, ouvert en 2021, déjà complet en 2024. Et la situation ne devrait pas s'améliorer dans les années qui viennent.

Du côté de Taravao, « on n'a jamais autant investi » dans l'histoire du lycée polyvalent, un établissement créé en 1988, et qui en avait certainement bien besoin. Des choix d'autant plus justifiés qu'ils sont payants en termes de réussite scolaire ! En 2022, en effet, il se hisse en tête des lycées publics avec les meilleurs résultats au baccalauréat général et professionnel, soit un taux d'obtention de plus de 97 % et 82 %, presque 89 %. Il se classe par ailleurs en deuxième position derrière une structure privée pour le bac technologique avec un taux de 95 % environ.

Penchons-nous un instant sur la situation du lycée de Papara, une imposante structure avec 1 126 élèves recensés à la rentrée 2022. Une analyse rapide des finances met en exergue des résultats déficitaires tant en fonctionnement qu'en investissement. À telle enseigne que le fonds de roulement de l'établissement baisse encore davantage pour atteindre seulement 18 jours d'autonomie à la fin de 2022, ce qui est largement en deçà de la limite recommandée.

S'agissant du collège de Mahina, malgré une baisse sensible du nombre d'élèves inscrits en 2021 et 2022, passant respectivement de 735 à 685 seulement, l'établissement a vu ses moyens humains et financiers sensiblement augmenter. Peut-être la conséquence de la vétusté de cette structure d'enseignement qui va bientôt célébrer ses 50 ans d'existence... Mais, à ce propos, le corps enseignant garde encore le souvenir amer d'un ancien Directeur général des services de la commune, qui s'était apparemment engagé sur un projet de reconstruction du collège en plusieurs phases, moyennant le déplacement de celui-ci sur un terrain sportif attenant. Toujours est-il qu'en 2019 et 2023, à deux reprises, la commission de sécurité a déjà tiré la sonnette d'alarme avec, à terme, un risque de fermeture pure et simple de cet établissement.

Voilà quelques mots que je pourrai dire à propos donc de ces quatre établissements, en attendant de m'exprimer davantage sur les quatre suivants.

*Merci de votre attention.*

**Le président :** *Merci.*

Y a d'autres intervenants ?... *Non. On poursuit.*

La discussion générale est maintenant close, et j'invite le gouvernement à répondre aux interventions des orateurs.

**M. Ronny Teriipaia :** *Merci,* Monsieur le représentant Tevaipaea, de souligner le travail qui est effectué quotidiennement par toutes les équipes éducatives et pédagogiques de chaque établissement. C'est bien de le reconnaître et de le manifester de temps en temps à nos enseignants ainsi qu'à tout le personnel qui œuvre au sein des établissements. Ils ont besoin d'entendre cela. Merci beaucoup.

Par rapport à toutes les mesures de soutien et d'accompagnement qui sont mises en place, effectivement, cela répond au besoin tout simplement de faire en sorte que nos élèves réussissent leur parcours scolaire. J'invite d'ailleurs l'ensemble des représentants ainsi que tous ceux qui nous écoutent de relire les différentes lettres de rentrée, puisque dans les différentes lettres de rentrée, il y a un accent qui est justement mis sur le bien-être du personnel. C'est important de le souligner, non seulement pour celui des élèves, mais aussi pour celui du personnel.

Par rapport à l'inclusion, effectivement, c'est un problème que l'on constate depuis des années, ce n'est pas d'aujourd'hui. Le but, c'est de faire en sorte d'améliorer la vie au quotidien de nos élèves porteurs de handicap. Il y a des demandes qui nous sont arrivées et l'on essaie de faire en sorte d'aménager les salles de classe pour ces enfants porteurs de handicap. Quand il le faut, on met en place des dispositifs ou des aménagements particuliers, quitte à mettre en place un dispositif spécifique pour pouvoir se rendre à l'étage, par exemple. On est en train de se pencher là-dessus.

Par rapport à toutes les formes de lutte contre les addictions, c'est vrai que l'expression théâtrale est un excellent outil pour permettre d'accrocher et de raccrocher les élèves, pour faire en sorte qu'ils adhèrent au projet et faire en sorte qu'ils puissent eux aussi s'exprimer autour de ces thématiques, de ces problématiques de société. Voilà.

En tout cas, le ministère actuel fait tout ce qu'il peut pour pouvoir améliorer le cadre de vie et faire en sorte que les équipes pédagogiques puissent mettre en application leurs projets.

Voilà, merci.

**Le président :** *Merci, Monsieur le ministre.*

*Il n'y a plus d'intervention ? Tapati.*

**M. Tafai, Mitema Tapati :** *Mes salutations à toutes et à tous en cette matinée. Chers ministres, chers membres élus, chers personnels, chère population qui nous suit, mes salutations en cette matinée.*

*Mon intervention ne portera pas sur le compte financier puisqu'il revient régulièrement chaque année. Nous attribuons des aides financières pour tel et tel établissement scolaire et nous comptons toujours sur l'expérience de nos chefs d'établissements scolaires pour qu'ils gèrent au mieux les deniers qui leur sont confiés afin d'aider le personnel qui œuvre dans les établissements scolaires ainsi que nos enfants.*

*Par contre, mon intervention portera sur des problématiques abordées ensemble, notamment celles liées à l'alcool, la drogue et la vente de ces produits illicites au sein de nos établissements scolaires, et qui prennent de l'ampleur. Malgré la bonne volonté de nos gens, la détermination de nos gendarmes également quant au contrôle de ces stupéfiants qu'ils effectuent aux abords de nos établissements*

*scolaires, ces situations perdurent encore et deviennent même presque une habitude ou quelque chose de normal dans nos établissements scolaires. L'on devrait peut-être aussi l'inscrire dans le marbre à un moment donné, l'examiner, mener une réflexion solide, et mettre en place un dispositif pour s'en prémunir car, demain, je ne vois pas trop ce que deviendra notre société.*

*Ma seconde intervention portera sur les nombreuses bagarres entre adolescents et notamment celles qui se tiennent avec ceux qui sont aux abords des écoles. Autrefois, l'on voyait des garçons se battre et se disputer mais, aujourd'hui, il y a de plus en plus d'images de filles qui savent d'ailleurs très bien se battre, n'est-ce pas ? Maintenant, ceci constitue également une autre problématique sur laquelle nous devrons nous pencher. En effet, chez les Polynésiens, lorsque des problèmes de ce genre se produisent, leur première réaction est de ramener la paix dans le conflit ou de mettre fin au conflit et à la bagarre. Aujourd'hui, lorsque j'observe notre population, dès qu'il y a conflit, elle se réjouit et capture des images. Elle préfère filmer plutôt que de calmer les choses. Elle éprouve une certaine satisfaction à capturer ces images et à les diffuser grâce aux moyens technologiques de cette époque.*

*Je ne sais pas trop mais il conviendrait peut-être, à un moment donné, que l'on examine un texte règlementant la responsabilité des personnes qui éprouvent un malin plaisir à capturer de telles images plutôt que d'aller mettre fin au conflit, et à comment construire la société de demain. Car, ces adolescents seront la société de demain. Quel type de société allons-nous former et forger pour demain ? C'est cette problématique que je voudrais que l'on aborde au sein de cette...*

*On n'oubliera jamais de remercier les enseignants, les chefs d'établissements et les parents, mais notre plus grand problème reste la drogue, ainsi que les bagarres entre adolescents, les uns contre les autres, et tout cela sème un trouble pour le futur de notre population.*

*Voilà ce que j'avais à dire. Merci.*

**Le président :** *Y-a-t-il d'autres interventions ?... Non. On poursuit.*

Pour ces quatre rapports groupés...

**M. Ronny Teriipaia :** *Monsieur le président, pourrai-je avoir la parole ?*

**Le président :** Ah ! pardon.

**M. Ronny Teriipaia :** *Monsieur Tapati, merci bien.*

*Des actions sont mises en œuvre au sein des établissements scolaires du second degré à chaque rentrée scolaire, comme le Conseil de vie collégienne au sein des collèges (CVC) et le CVL au sein des lycées. Au sein de ce conseil, les élèves et chefs d'établissements réfléchissent ensemble à des actions adaptées et à des projets afin d'éviter les problématiques rencontrées par les élèves au quotidien et chaque année, notamment concernant la drogue.*

*Ensuite, il y a d'autres mesures qui sont inscrites directement dans les projets d'établissement de chaque établissement scolaire.*

*Après, il y a également des professionnels, que l'on appelle les CPE, les assistantes sociales aussi, et les surveillants, qui œuvrent au quotidien dans les établissements scolaires afin d'aider nos élèves à ne pas tomber dans ce piège que représente la drogue. Voilà.*

*Il y a également des projets élaborés au sein de chaque classe par les enseignants et les élèves. Ce sont là quelques solutions qui ont été trouvées. Après, il y a bien évidemment l'aide et le soutien apportés par les associations des parents d'élèves.*

*Voilà. Merci.*

**Le président :** *Il n'y a plus d'intervention ?... On poursuit.*

Pour ces quatre rapports groupés, je vous propose d'appliquer la procédure d'examen simplifiée. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci.*

Nous passons à l'examen de la première délibération du rapport n° 144-2024. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération portant approbation du compte financier 2021 du lycée professionnel de Faa'a. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci.*

Nous passons à l'examen de la deuxième délibération. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération portant approbation du compte financier 2022 du lycée professionnel de Faa'a. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci.*

Nous passons à l'examen de la première délibération portant approbation du compte financier 2021 du lycée polyvalent de Taravao, rapport n° 6-2025. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération. Même vote ?... À l'unanimité. *Merci.*

Nous passons à l'examen de la deuxième délibération. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération portant approbation du compte financier 2022 du lycée polyvalent de Taravao. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci.*

Nous passons maintenant à l'examen de la première délibération portant approbation du compte financier 2021 du lycée Tuihanu Le Gayic, rapport n°16-2025. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci.*

Nous passons à l'examen de la deuxième délibération. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération portant approbation du compte financier 2022 du lycée Tuihanu Le Gayic. Qui est pour ?... *Merci.*

Nous passons à l'examen de la première délibération portant approbation du compte financier 2021 du collège de Mahina. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération. Qui est pour ?... Adopté à l'unanimité. *Merci.*

Nous passons à l'examen de la deuxième délibération. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération portant approbation du compte financier 2022 du collège de Mahina. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci.*

**RAPPORT N° 18-2025 RELATIF A DEUX PROJETS DE DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS 2021 ET 2022 DU LYCEE POLYVALENT IHI-TEA NO VAVAU ET AFFECTATION DE LEURS RESULTATS**

Présenté par M<sup>me</sup> la représentante Rachelle Flores

**RAPPORT N° 27-2025 RELATIF A DEUX PROJETS DE DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS 2021 ET 2022 DU LYCEE PROFESSIONNEL D'UTUROA - RAIATEA ET AFFECTATION DE LEURS RESULTATS**

Présenté par M<sup>me</sup> la représentante Sylvana Tiatoa

**RAPPORT N° 11-2025 RELATIF A DEUX PROJETS DE DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS 2021 ET 2022 DU COLLEGE DE HAAMENE - TAHAA ET AFFECTATION DE LEURS RESULTATS**

Présenté par M. le représentant Tevahiarii Teraiarue

RAPPORT N° 17-2025 RELATIF A DEUX PROJETS DE DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS 2021 ET 2022 DU COLLEGE DE FARE - HUAHINE ET AFFECTATION DE LEURS RESULTATS

Présenté par M<sup>me</sup> la représentante Sylvana Tiatoa

Présentés par M. le représentant Allen Salmon

**Le président :** Nous poursuivons notre ordre du jour et je vous propose de grouper les quatre rapports suivants relatifs aux comptes financiers des établissements des Îles Sous-le-Vent, s'agissant : du rapport n° 18-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021-2022 du lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau et affectation de leurs résultats ; du rapport n° 27-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021-2022 du lycée professionnel d'Uturoa - Raiatea et affectation de leurs résultats ; du rapport n° 11-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du collège de Haamene - Tahaa et affectation de leurs résultats ; et du rapport n° 17-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du collège de Fare - Huahine et affectation de leurs résultats.

Nous passons au vote : qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci bien.*

Je demande au gouvernement d'exposer l'économie générale des quatre projets.

**M. Ronny Teriipaia :** Écoutez, j'ai fait déjà l'introduction générale lors du premier discours. Je ne vais pas revenir là-dessus puisqu'on a le discours introductif qui concernait l'ensemble de tous les établissements. Voilà, merci.

**Le président :** J'invite Monsieur Allen Salmon à faire une présentation des rapports. *Merci.*

**M. Allen Salmon :** *Monsieur le président de cette commission permanente, cher gouvernement, à toutes et à tous ici présents ce matin, bonjour.*

*Nous partons vers les Îles sous-le-vent pour examiner les comptes des établissements scolaires du second degré de Bora Bora, Raiatea, Tahaa et Huahine.*

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les représentants, les présents projets de délibération sont relatifs à l'approbation des comptes financiers 2021 et 2022 des lycées et des collèges des Îles-sous-le-vent, à savoir Ihi-tea no Vavau, Uturoa, Haamene et Fare, ainsi qu'à l'affectation de leurs résultats.

Il ressort de l'examen de ces dossiers par la commission de l'éducation, de la jeunesse et des sports les thématiques récurrentes suivantes :

1) Des effectifs scolaires comprenant une large majorité d'élèves boursiers issus de catégories socioprofessionnelles défavorisées, nécessitant ainsi un recours important aux dispositifs d'aide sociale (bourses, fonds sociaux collégien et lycéens).

2) La mise en place de dispositifs d'accompagnement et du suivi du parcours scolaire des élèves ou d'actions de prévention et de sensibilisation sur les addictions, étant relevé que la lutte contre le décrochage scolaire et la lutte contre les addictions de toutes sortes, et non uniquement de la drogue, constitue des priorités pour les équipes pédagogiques.

3) L'engagement des travaux de sécurisation et de rénovation, étant précisé que les infrastructures des établissements ont besoin d'être maintenues en bon état.

Plus particulièrement pour le Lycée polyvalent de Ihi-tea no Vavau de Bora Bora, il est à relever : une augmentation des effectifs qui passe de 1 079 élèves en 2021 à 1 101 en 2022 ; un manque de classe à l'origine d'une certaine forme de promiscuité au sein de l'établissement, avec toutefois la mise en place

d'horaires aménagés permettant de répondre à cette problématique ; des problématiques liées à l'insuffisance de transport scolaire pour les élèves ; et une situation financière fragile avec une trésorerie de l'établissement en baisse depuis 2018 malgré une amélioration en 2022.

S'agissant des comptes financiers 2021 et 2022 de cet établissement, les recettes s'élèvent à 125,5 millions F CFP en 2021 et 159,4 millions F CFP en 2022, et les dépenses s'établissent à 139,7 millions F CFP en 2021 et 155 millions F CFP en 2022. Pour un résultat de fonctionnement déficitaire de 11,9 millions F CFP en 2021, et excédentaire de 855 000 F CFP en 2022. Leur affectation est proposée au compte 10681 « *Etablissement* » et 10687 « *Service de restauration et hébergement* ». Les fonds de roulement, à la clôture des exercices considérés, s'élèvent à près de 4,1 millions F CFP en 2021 et à 8 millions F CFP en 2022.

Concernant le Lycée professionnel d'Uturoa à Raiatea, nous constatons : une diminution des effectifs qui passe de 440 en 2021 à 408 en 2022 ; la nécessité de mener des travaux de sécurisation et de rénovation des locaux de l'établissement également ; un important phénomène de déscolarisation, étant précisé qu'entre 40 et 50 % des 100 élèves hébergés au sein de l'internat du lycée professionnel ne bénéficient pas de l'assistance d'un adulte correspondant sur place ; et la bonne santé financière de l'établissement, malgré une forte diminution du fonds de roulement entre 2021 et 2022 impactant ses capacités d'investissement.

S'agissant des comptes financiers de cet établissement, les recettes s'élèvent à 111,7 millions F CFP en 2021 et 112,6 millions F CFP en 2022, et les dépenses s'établissent à 97,8 millions F CFP en 2021 et à 125,9 millions F CFP en 2022. Pour des résultats de fonctionnement excédentaires de 15,7 millions F CFP en 2021, et déficitaires de plus de 6 millions F CFP en 2022. Leur affectation est proposée au compte 10681 et 10687. Les fonds de roulement, à la clôture des exercices considérés, s'élèvent à 32,1 millions F CFP en 2021 et à 19,7 millions F CFP en 2022.

Sur le Collège de Haamene à Tahaa, il est à noter : une augmentation des effectifs scolaires de 290 élèves en 2021 à 302 élèves en 2022 ; une situation financière très saine, avec notamment une augmentation du nombre de jours en fonds de roulement entre 2021 et 2023 ; le souhait de l'établissement d'être classé en REP+ (Réseau d'éducation prioritaire), compte tenu des grandes difficultés scolaires relevées chez les élèves et des conditions de travail assez difficiles pour l'équipe enseignante ; et enfin, la mise en place de plusieurs projets pédagogiques innovants à destination des élèves.

S'agissant des comptes financiers de cet établissement, les recettes s'élèvent à 56,9 millions F CFP en 2021 et à 44,9 millions F CFP en 2022, et les dépenses s'établissent à 54,4 millions F CFP en 2021 et à 46,5 millions F CFP en 2022. Pour des résultats de fonctionnement excédentaire de près de 3 millions F CFP en 2021 et déficitaire de plus d'un million F CFP en 2022. Leur affectation est proposée aux comptes habituels 10681 et 10687 et les fonds de roulement, à la clôture des exercices considérés, s'élèvent à 9,7 millions F CFP en 2021 et à 8,6 millions F CFP en 2022.

Pour le Collège de Fare à Huahine, il est à noter : des effectifs scolaires relativement stables, passant de 401 élèves en 2021 à 413 en 2022 ; l'importance de la sécurisation de l'établissement avec l'installation de caméras et de clôtures qui ont depuis permis d'éviter des intrusions extérieures et d'arrêter les cambriolages ; la réalisation de travaux d'entretien et de rénovation qui permettent de maintenir en bon état les bâtiments ; la poursuite d'actions de lutte contre l'absentéisme des élèves ; et une situation financière en nette amélioration avec une augmentation du fonds de roulement et de la trésorerie.

S'agissant des comptes financiers de cet établissement, les recettes s'élèvent à 75,7 millions F CFP en 2021 et à 62,3 millions F CFP en 2022. Les dépenses s'établissent à 74,6 millions F CFP en 2021 et à 64,1 millions F CFP en 2022, pour des résultats de fonctionnement excédentaire de près de 1 million F CFP en 2021 et déficitaire de 1 million F CFP en 2022. Leur affectation est proposée aux comptes habituels et les fonds de roulement à la clôture des exercices considérés s'élèvent à 9,8 millions F CFP en 2021 et à 8,3 millions F CFP en 2022.

En conclusion, ces quatre établissements scolaires font face à des enjeux structurels similaires, des effectifs croissants qui pèsent sur les infrastructures, une fragilité financière liée aux dépenses de fonctionnement et un taux d'élèves en difficulté scolaire élevé.

La question du transport et du logement des élèves reste également un défi majeur, influant directement sur la réussite scolaire et l'absentéisme.

L'amélioration des conditions d'apprentissage passe par un renforcement des dispositifs d'accompagnement et une meilleure adaptation des infrastructures aux besoins croissants.

Les présents projets de délibération ayant recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission de l'éducation, celle-ci propose en conséquence à l'assemblée de les adopter.

*Merci.*

**Le président :** *Merci.*

Parmi les membres de la commission... Oui, Le Caill.

**M. Heinui Le Caill :** *Monsieur le vice-président de la Commission permanente, Monsieur le ministre, Mesdames et Messieurs les représentants élus de l'assemblée, à toutes et à tous, bonjour.*

Avant de commencer mon intervention, à mon tour, j'aimerais saluer la mémoire de ce grand homme de l'éducation qui nous a quitté, Monsieur Jean-Marie Raapoto. Ministre de l'éducation dès 2004, c'était un fervent défenseur des langues *polynésiennes*, de leur valorisation, de leur bon usage. C'est lui qui a impulsé et inspiré l'enseignement bilingue, l'enseignement plurilingue dans les écoles. Quelque chose qui, il y a 20 ans, était innovant et qui aujourd'hui est devenu normal.

Aujourd'hui, les écoliers des Marquises peuvent parler, apprendre en *langue marquise* (NDT, *dialectes du Nord et du Sud*). Les écoliers de l'archipel des Tuamotu en *parata* (NDT, *un des dialectes*), etc. Les écoliers de Mangareva en *langue mangarevienne*, des Australes dans leur langue maternelle, et ceux des *Îles sous-le-vent* et *Îles-du-vent* également.

Il a tracé une voie que la plupart des ministres de l'éducation ont suivi, faire *de la langue polynésienne* un pilier de notre éducation, sauver les langues *polynésiennes* par l'éducation, et faire en sorte qu'un jour nos élèves soient structurés dans leur langue maternelle pour qu'ils puissent plus facilement rentrer dans les apprentissages.

Donc nos ministres, jusqu'à notre ministre actuel, poursuivent ce chemin. Le but n'est pas encore atteint. Il y a encore beaucoup à faire, donc je souhaite et je dis *bon courage* à notre *ministre*. Je salue également tous les inspecteurs de l'éducation et les enseignants qui ont pris ce chemin-là et qui le poursuivent encore aujourd'hui.

Aujourd'hui, je me dis que sauver nos langues n'est pas le seul rôle. Ce n'est pas que l'éducation qui doit sauver nos langues, c'est nous tous ! Peut-être qu'il serait intéressant d'instituer une journée, une journée *de la langue polynésienne*. Bien sûr, il y a les journées polynésiennes qui sont avant tout scolaires, mais peut-être qu'il serait intéressant de mettre en place cette journée, une journée où chacun, adultes compris, serait encouragé à s'exprimer exclusivement dans nos langues, parce que sauver nos langues, c'est de la responsabilité de tous.

Maintenant, venons-en à présent aux comptes financiers 2021-2022 des collèges de Fare à Huahine, de Haamene à Tahaa, ainsi que des lycées polyvalent Ihi-tea no Vavau à Bora Bora et professionnel d'Uturoa à Raiatea. Même si ces comptes financiers ne reflètent plus totalement leur situation actuelle, il est important d'en tirer des enseignements.

Les collèges de Fare, de Haamene et le lycée professionnels d'Uturoa affichent une gestion saine, marquée par une augmentation de leur fonds de roulement. C'est une preuve de rigueur que nous saluons. Cependant, le lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau connaît une situation financière plus délicate, malgré des efforts déjà importants. Un suivi renforcé est donc nécessaire pour rétablir sa situation financière sur le long terme.

Au-delà des chiffres, notre priorité est bien sûr la réussite éducative de nos enfants. Malheureusement, vu les résultats d'entrée en 6<sup>e</sup> comme ailleurs, trop d'élèves arrivent au collège avec d'importantes lacunes en lecture, compréhension, et mathématiques.

Les équipes pédagogiques mettent en place des dispositifs efficaces, comme les devoirs faits, les groupes de soutien ou le dispositif « Choc des savoirs », un dispositif qui donne de très bons résultats au collège de Haamene.

Le dispositif « Choc des savoirs » permet aux professeurs des écoles d'intervenir au collège pour retravailler les apprentissages fondamentaux que les élèves n'ont pas pu acquérir avant leur entrée au collège. Ce dispositif devrait être étendu à l'ensemble des collèges du pays. Cependant, les efforts des enseignants ne suffisent pas sans l'implication active des familles dans la scolarité de leurs enfants. Nous devons absolument renforcer des actions comme les café-parents, les sensibilisations sur l'importance du suivi scolaire, et peut-être envisager de lancer une bonne fois pour toute l'école des parents, notamment pour guider les familles en difficulté. Des témoignages en commission retenant que certains élèves des *Îles sous-le-vent* sont élevés par leurs grands-parents, car les parents travaillent sur d'autres îles. D'autres deviennent parents alors qu'ils sont encore mineurs.

Par ailleurs, l'absentéisme et la consommation croissante de stupéfiants chez nos jeunes sont des problématiques alarmantes dans nos établissements scolaires du second degré des *Îles sous-le-vent*. Ces comportements sont parfois banalisés dans nos familles, alors que leurs conséquences sur l'avenir des élèves sont graves. À titre d'exemple, au lycée polyvalent de Bora Bora, plus de la moitié des conseils de discipline concernent les stupéfiants. Au lycée professionnel d'Uturoa, près de la moitié des internes est concernée par le *paka* (*NDT, cannabis*). À Huahine, l'absentéisme et la démotivation des élèves augmentent dangereusement. À Tahaa, des actions de prévention essentielles ont été réduites faute de moyens alloués à certains organismes de prévention, comme la Croix-Rouge. Pourtant, le besoin en prévention est réel. Ces interventions sont essentielles pour sensibiliser les élèves dès le plus jeune âge au danger des addictions.

Nos établissements scolaires ne peuvent pas lutter seuls contre ces fléaux. Nous devons donc renforcer la présence d'organismes spécialisés en prévention dans les îles en soutenant des initiatives telles que l'extension dans les îles du Fare Tama Hau ou le projet *anti-ice* du gouvernement.

Nos établissements scolaires des *Îles-sous-le-vent* rencontrent également des défis importants liés aux infrastructures (le bâti).

De nombreux bâtiments scolaires restent inadaptés ou pas suffisamment équipés, et cela complique le quotidien des élèves et des équipes éducatives.

À Bora Bora, le lycée est saturé avec plus de 1 000 élèves. Le projet urgent d'agrandissement prévu depuis quatre ans attend toujours une réponse de la DGEE. Le projet d'agrandissement prévoit la construction de six nouvelles classes. La situation risque d'ailleurs de s'aggraver. D'après l'enquête menée par l'établissement auprès des hôtels de Bora Bora, il apparaît que 830 emplois verront le jour d'ici deux ans, donc la population scolaire risque d'augmenter.

À Raiatea, l'internat du lycée professionnel et les ateliers nécessitent des rénovations importantes.

À Huahine, des problèmes d'hygiène liés au manque de sanitaires, notamment pour les filles, doivent être réglés rapidement. Une demande de rénovation a été formulée, mais le collège attend toujours une réponse. L'infirmerie doit être agrandie, mais le projet est bloqué. La création d'un espace dédié à la vie scolaire pour mieux accueillir les parents est nécessaire, tout comme la création d'une salle adaptée aux élèves à besoins éducatifs particuliers de l'ULIS.

À Tahaa, un projet innovant de piscine flottante pour éviter des déplacements coûteux vers Raiatea est actuellement retardé alors que le financement est prêt.

Ensuite, l'accueil en internat est crucial pour les élèves venant d'îles éloignées. Or, les internats des *Îles-sous-le-vent* sont souvent saturés. En plus du manque de places, le manque de correspondants fiables sur l'île où se trouve le collège ou lycée complique encore davantage la situation. Lorsqu'un élève est exclu temporairement ou est malade, il n'a souvent aucune solution d'hébergement. De plus, certains internats ne peuvent pas accueillir les élèves le week-end, ce qui les oblige à trouver un hébergement temporaire ou à rentrer chez eux. Et cerise sur le gâteau, beaucoup de familles correspondantes refusent de les accueillir, et le coût du transport rend les aller-retours dans leur île d'origine inaccessible pour la plupart.

Il est impératif de renforcer les dispositifs PLEI et WEI et d'étudier peut-être la création d'un centre d'accueil alternatif pour soutenir ces élèves vulnérables et pour lutter efficacement contre le décrochage scolaire, notamment à Raiatea. Ce centre d'accueil pourrait certainement être développé en partenariat avec des associations ou des confessions religieuses.

Sur le plan social, il est urgent d'ajuster le fonds social du collège de Fare, divisé par deux en seulement deux ans, alors que 85 % des élèves sont boursiers. Cet ajustement est nécessaire pour soutenir nos familles les plus modestes et surtout pour garantir à chaque élève les mêmes chances de réussite.

Enfin, le transport scolaire est aussi une problématique majeure aux *Îles-sous-le-vent*.

À Tahaa, les élèves sont confrontés au problème d'horaires de la navette maritime. La dernière navette qui relie Raiatea à Tahaa part 30 minutes avant la fin des cours. Donc pour ne pas la manquer, les élèves ne se présentent pas à leurs derniers cours.

Les transferts journaliers entre Tahaa et Raiatea sont également fortement perturbés par les pannes fréquentes de la navette maritime depuis trois ans. Lorsqu'elle est hors service, le transport est assuré par des « *taxi-boats* » et des prestataires mais leur taille ne leur permet pas d'accueillir en même temps tous les élèves.

S'ajoute à cela un problème de transport terrestre sur l'île de Tahaa car l'armateur de l'île utilise un minibus dont la capacité est insuffisante pour déposer tous les élèves au quai de Vaitoare. Face à cette situation, de nombreux parents sont obligés d'assumer eux-mêmes le transport de leur enfant jusqu'au quai et de payer le transfert.

À Bora-Bora, le manque de transports scolaires est aussi préoccupant. Certains transporteurs envisagent même d'arrêter leur service en raison de l'absence de revalorisation tarifaire malgré l'augmentation du prix du carburant.

Par ailleurs, 118 élèves de Bora-Bora sont contraints d'aller poursuivre leur scolarité à Raiatea, faute de places disponibles au LEP de Bora-Bora. Actuellement, leur seul moyen de transport est le *Maupiti Express*, un trajet qui peut s'avérer inconfortable et qui dure plus de deux heures. Pourtant, d'autres armateurs, comme l'*Apetahi Express*, sont des solutions qui existent aujourd'hui et qui pourraient constituer une alternative intéressante pour améliorer les conditions de transport. Les élèves de Maupiti et Huahine bénéficient, eux, d'un dispositif de rapatriement en avion et ce trajet est plus rapide. Ne pourrait-on pas également étendre ce dispositif aérien aux élèves de Bora-Bora ?

Pour la commission, il est urgent de réviser les conventions concernant le transport scolaire avec les transporteurs afin de garantir un service plus stable et équitable. Si les marchés sont infructueux, il est impératif d'analyser les raisons et de proposer des solutions adaptées.

Pour conclure, retenons que nos établissements scolaires du second degré des *Îles-sous-le-vent* ont besoin de locaux adaptés, d'un meilleur accompagnement des élèves, de plus de prévention et d'un transport scolaire repensé.

Chers collègues, votons favorablement ces comptes financiers.

*Merci.*

**Le président :** *Merci.*

Y a-t-il d'autres interventions ? ... Monsieur Lissant.

**M. Simplicio Lissant :** *Merci, Monsieur le vice-président. Les salutations ont été faites précédemment.*

Chers amis, sans vouloir reprendre tous les éléments, fidèlement exposé par notre rapporteur Allen Salmon, je m'attacherais plutôt à insister sur certains éléments qui méritent notre attention concernant la vie scolaire de nos quatre établissements des Îles-sous-le-vent et notamment à Bora-Bora.

Concernant le Lycée polyvalent Ihi-Tea no Vavau, c'est certainement l'un des établissements du second degré les plus récents du *pays*.

L'accueil des 1101 élèves recensés en 2022 dont les deux tiers sont des collégiens fait déjà apparaître — on l'a signalé — des problèmes de promiscuité ainsi qu'un manque récurrent de salles de classe nécessitant la mise en place d'horaires d'accueil décalés et cette surpopulation scolaire devrait aller en s'aggravant.

Aussi, pouvez-vous nous dire, Monsieur le ministre, si le projet d'agrandissement de l'actuel établissement, envisagé il y a déjà quatre ans, est toujours d'actualité ?

Par ailleurs, notre collègue rapporteur Allen a pour sa part mis l'accent sur l'insuffisance d'adjoint d'éducation en poste alors qu'une assistante sociale fait désormais office à mi-temps seulement au lieu d'être à plein-temps.

Concernant Uturoa, il en ressort une baisse relativement sensible de la population scolaire, passant de 440 à 408 élèves. Pour autant, les moyens humains et financiers ont été maintenus, pour ne pas dire confortés, dans un souci, certainement, de favoriser la qualité des enseignements. La réhabilitation de l'internat est érigée au rang des priorités. D'une capacité de 200 places, celui-ci est occupé chaque année à 100 %. Mais ce n'est pas la seule difficulté qui nous est rapportée... En effet, le mode de transport par bateau entre Raiatea et les autres îles est également pointé du doigt par les nombreux parents d'élèves qui dénoncent pêle-mêle non seulement des horaires inadaptés mais surtout l'absence de bus à quai. Les demandes répétées de navette spécifique au départ de Tahaa sont toujours, pour l'heure, restées vaines, malheureusement.

Du côté de Haamene-Tahaa, le rapport de présentation souligne une évolution à la baisse du nombre de boursiers entre 2020 et 2022 mais qu'en revanche, le montant des aides en fournitures scolaires, vêtements et autres dépenses liées à la scolarisation versées par le biais du fonds social, a quasiment doublé. Aussi, comment expliquer un tel paradoxe dans l'accompagnement des familles en difficulté ? Il y a certainement des ajustements à ce niveau-là, à faire.

Et enfin, pour le collège de Fare-Huahine, notons simplement qu'il comptait 413 élèves à la rentrée 2022, tous originaires de cette belle île, et pour cause, l'établissement ne possède pas d'internat qui pourrait permettre d'accueillir des élèves d'ailleurs.

Voilà, chers collègues, en résumé, mes quelques propos en complément de ce que j'ai dit, précédemment au début concernant l'état fonctionnel et financier de nos établissements et notamment donc de ceux des Îles-sous-le-vent.

*Voilà. Merci de votre attention.*

**Le président :** *Merci.*

Allen.

**M. Allen Salmon :** *Merci.*

Il y a quelques années, j'étais affecté à Raiatea en tant qu'enseignant et je me suis retrouvé dans une école retirée, celle de Fareatai, dont j'avais la direction. *C'est une école perdue au beau milieu des cocoteraies.* Arrive un jour *l'administrateur de la circonscription* et il vient visiter l'école. Et donc, je lui fais part de ce problème des écoles oubliées et je lui cite la citation, donc « loin des yeux, loin du cœur » et j'espère que ce n'est pas le cas ! Et donc, à la lecture de nos rapports, je me rends compte quand même que des actions ont été mises en place pour prouver le contraire, pour s'adapter aux particularités de ces îles-là. *La situation de Raiatea et Tahaa est très différente de celle de Tahiti.* C'est différent ! Ce n'est pas la même chose. Et donc, dans une situation différente, eh bien, on doit proposer d'autres solutions pour améliorer la scolarité de nos enfants. Certes, il y a des choses qui restent à faire. C'est sûr qu'il y a encore des choses qui restent à faire, notamment ce que tu viens d'évoquer, *Monsieur le maire* de Punaauia.

Et enfin, j'aimerais juste répondre à ton intervention toute première concernant la présentation condensée de ces rapports-là. C'est vrai que cela paraît un peu lourd et résumé un peu. Donc, vous avez complètement raison. On n'a pas l'occasion de voir en détail chaque collège et chaque lycée, mais je pense que le choix a été fait dans un souci de temps parce qu'imaginez, si nous avions fait des rapports pour chaque collège et chaque lycée, on passerait toute la journée ici ! Vous passeriez toute la journée ici, vous, les membres de cette commission. Moi, je ne suis que rapporteur. Donc c'est seulement ce souci-là qui, hélas, retire un peu de précision au rapport de chaque établissement. Voilà.

*Merci.*

**Le président :** Heinui.

**M. Heinui Le Caill :** Par rapport à cette dernière remarque, oui, effectivement, je conçois que ce n'est pas évident d'intervenir déjà sur, 4 fois 2, 8 rapports. Et bravo aussi à nos rapporteurs qui sont de très bons lecteurs, d'ailleurs. Ce n'est pas évident, mais bon, le choix a été celui-là. Je prends note de la remarque pour la prochaine fois, mais j'éviterai à ce qu'on étudie chaque rapport sinon l'on risque de passer toute la journée.

Voilà. *Merci.*

**Le président :** Tapati.

**M. Tafai, Mitema Tapati :** *J'ai entendu certaines remarques dans les interventions concernant les élèves de Maupiti et Huahine qui sont rapatriés par avion vers Raiatea pour leur scolarité et concernant la demande qui avait été faite de pouvoir rapatrier également les élèves de Bora Bora par avion (NDT, vers Raiatea). Il faudrait peut-être... Non, ce n'est pas il faudrait mais il convient d'examiner cela car lorsque la mer est agitée au niveau de Bora Bora et Raiatea, ah, l'élève ne sera pas très motivé pour*

*embarquer sur le bateau. Si, il pourra, mais il devra faire preuve de beaucoup de patience. N'est-ce pas ? Maintenant, l'on pourrait se pencher dessus si l'on a la possibilité d'apporter une solution à cette demande, comme ça, nous tout comme les établissements scolaires serions rassurés.*

*Ensuite, concernant ma seconde intervention, je pense qu'on la partage tous, il y a des noms propres à chaque île, à chacune de nos îles. Lorsque l'on prend le nom de Terehēamanu, c'est-à-dire le poisson qui fut guidé par Turahunui, ce qu'il faut comprendre au fond, c'est que tout est parti des « îles du soleil couchant » vers les « îles du soleil levant ». Car, en réalité, les îles sous le vent et les îles du vent n'existent pas. N'est-ce pas ? Les noms de ces (NDT, groupes d') îles sont en fait les « îles du soleil couchant (NDT, Ouest) » et les « îles du soleil levant (NDT, Est) ». Ce serait bien peut-être que l'on emploie plus souvent, nous ainsi que nos enfants, les véritables noms de nos îles — n'est-ce pas ? — afin que nos enfants puissent bien les comprendre à l'avenir. Car, cela a déjà commencé — ce n'est pas nous qui avons initié cela — dans certains discours, certains cours au sein des écoles et notre population a commencé à employer les noms de « les îles du soleil couchant » et « les îles du soleil levant ». Et c'est pareil pour les îles que nous appelons les « Australes », leurs populations respectives ont commencé à dire que ce n'était « les Australes » mais « les Cinq piliers ». Ces enseignements ont déjà commencé. Il convient d'enrichir et de valoriser cela.*

*Merci.*

**Le président :** *Y a-t-il d'autres interventions ?... Non.*

La discussion générale est maintenant close.

J'invite le gouvernement à répondre aux interventions des orateurs. *Merci.*

**M. Ronny Teriipaia :** *Merci, Tapati.*

*Je reviens sur l'intervention que vous venez de prononcer devant nous à l'instant. Effectivement, c'est bien l'objectif du ministère que de valoriser les véritables noms, quitte à renommer des établissements scolaires dans les trois niveaux. On a d'ailleurs vu dernièrement le changement d'appellation qui a été opéré au niveau des établissements scolaires. À ce propos, on a procédé au changement d'appellation de notre établissement scolaire du second degré de Uturoa.*

Effectivement, ce n'est pas évident de traiter huit comptes financiers en même temps. Vous avez chacun votre rapport, mais moi, je dois faire la synthèse de tout ça ; et donc, ce n'est encore pas plus évident ! Merci, en tout cas, de souligner, Heinui, tout ce qui a été fait. En fait, ce sont des choses que l'on a déjà pensées, puisque, par rapport notamment au transport scolaire qui souffre de revalorisation... Alors le problème, justement, avec ces transporteurs, c'est qu'on leur demande de nous fournir leur plan de transport, et malheureusement, on attend des mois et des mois, et donc, du coup, on ne peut pas revaloriser. Certains nous fournissent, mais souvent, les dossiers ne sont pas complets et donc l'on ne peut pas se permettre de revaloriser. Vous comprenez bien que si l'on n'a pas tous les documents, on ne peut pas le faire ! Ce n'est pas faute de le rappeler à chaque fois.

Par rapport au problème de transport de Tahaa, on a eu l'occasion de se rendre sur l'île, justement, pour constater d'abord l'ancienneté du parc de véhicules de transport, tout simplement. Je sais qu'ils utilisent toujours les trucks, et c'est très bien parce que les trucks, c'est vraiment le moyen de transport qui est adapté à l'île de Tahaa. Se doter de bus, disons, qui ont pratiquement la même taille que la voie, la route, ce n'est pas possible ! Et donc, l'on continue à fonctionner avec des trucks, et c'est la raison pour laquelle on a demandé, justement, aux transporteurs de renouveler leur parc. Mais pour l'instant, c'est toujours en discussion.

Il faut — et c'est important de le souligner — qu'on prenne conscience que le contexte géographique de notre pays fait que toutes les difficultés liées au transport maritime et aérien, c'est une réalité et que, chaque année, on est confronté à ce type de problème, notamment aussi au niveau des internats qui

souffrent du manque de correspondants pour certains internes. Ça, c'est une réalité ! Certains élèves qui, parfois, sont victimes des sanctions du conseil de discipline doivent être rescolarisés dans un autre établissement, et parfois ici à Tahiti, ce qui n'est pas évident, parce que déjà là-bas, ils n'ont pas de correspondants, donc ils ne vont pas venir non plus ici s'ils n'ont pas de correspondants du tout. Et donc, ce n'est pas évident à gérer comme situation. Ce n'est pas du tout facile. On essaie de faire en sorte d'essayer de donner le moins de sanctions possible.

Il faut savoir que le lycée professionnel de Uturoa est le lycée qui a eu le plus de conseils de discipline l'année dernière. Il y en a eu 16 en tout. Après, c'est un problème de pilotage, un problème de projets aussi qu'ils ont mis en place pour pouvoir encadrer au mieux les élèves pour leur permettre, justement, de ne pas récidiver à chaque fois. Voilà.

Concernant les problèmes — qu'est-ce que j'avais noté ? — de surpopulation au niveau du Lycée de Bora. On en a déjà discuté avec le *maire* une fois. Il était prévu, normalement, de séparer le collège et le lycée. Donc, du coup, on a opté pour une solution de regroupement. C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, on a ces problèmes de sureffectifs. Ce n'est pas évident à gérer.

Concernant les travaux pour le lycée Ihi-tea no Vavau, je vais vous donner la liste des travaux. Je vous rappelle que le ministère actuel a un plan triennal, qu'on a appelé le plan Marshall, de réfection sur trois ans. S'agissant des constructions, on est en train d'installer des panneaux photovoltaïques. On travaille sur la construction et l'ouverture d'une salle actuelle ULIS pour agrandir et accueillir les prochains élèves. On va acquérir des modulaires pour les classes.

Ensuite, il y a le réaménagement de la salle polyvalente, lot 2, numéro de la société Gerelec ; réaménagement de la salle polyvalente, lot n° 1 ; travaux de l'espace *Margaret's Place* ; et évidemment, la restructuration des locaux de la vie scolaire ; la mise en peinture du hall d'entrée pour une surface totale de 250 m<sup>2</sup>. Au niveau des études, il y a des travaux de réalisation des locaux, bureaux et ouverture de salles actuelles ULIS pour agrandir et accueillir les prochains élèves. C'est toujours en cours.

Je sais que *Monsieur le maire* Tong Sang avait demandé une extension. On a visité déjà, mais je lui ai dit qu'on allait procéder à l'extension de cet établissement. C'est en cours, mais cela prend du temps, comme vous le savez. Voilà.

Est-ce que j'ai répondu à tout ? Il y a tellement de choses. Je n'arrive pas à tout retenir. Si j'ai oublié, rappelez-les-moi, s'il vous plaît.

Ah oui, juste pour préciser, on a rencontré *Monsieur le maire* de Maupiti, qui nous soulignait justement le problème de transport des élèves de Bora à Maupiti. Il aimeraient que les élèves soient rapatriés pas en fin de période, mais chaque semaine. Oui. Mais le problème, c'est qu'on est obligé de rompre le contrat avec *Air Tahiti*. On ne peut pas le faire, là, comme ça, spontanément. Il faut discuter avec la société *Air Tahiti* pour permettre justement aux élèves de rentrer par avion, voilà toutes les semaines. C'est ça. Mais c'est pris en compte.

D'autres questions ? Oui, Allen.

**M. Allen Salmon :** Oui. Merci, Monsieur le ministre.

Je profite de l'occasion que nous soyons là, ce matin, pour vous poser une question sur la situation des REP+ sur notre *territoire*. Certains collèges réclament cette situation-là de REP+, et il y a plusieurs établissements, maintenant, qui souhaitent être en REP+, par rapport à certains avantages dont ils bénéficieront. Or, il me semble que le critère principal, c'est le nombre de boursiers que l'on retient pour accorder cette situation de REP+. Je pense que ce n'est pas le seul frein à l'échec scolaire. Bien sûr, la situation financière des familles, elle compte beaucoup, mais il y a d'autres facteurs qui causent des problèmes à la réussite scolaire des enfants.

Pouvez-vous nous dire s'il y a une évolution dans ce sens-là ? Est-ce qu'on prend en compte les problèmes sociologiques, par exemple, des familles, les problèmes que rencontrent les professeurs au niveau de l'irrespect des enfants ? On n'a pas besoin d'être pauvres pour être irrespectueux. On n'a pas besoin d'être pauvres pour avoir des problèmes à l'école. C'est un problème sociétal, je trouve, et donc, peut-être que vous pouvez nous donner plus de précisions.

Merci, Monsieur le ministre.

**M. Ronny Teriipaia :** Par rapport à l'inscription sur la liste des établissements REP, il faut tenir compte de la CSP, catégorie socioprofessionnelle, notamment des parents, de l'IPS, l'indice de position sociale des parents, mais aussi les résultats des évaluations.

J'avais déjà demandé, depuis ma prise de fonction, de revoir la répartition des établissements en REP. Je sais qu'il y avait déjà une étude, une demande qui a été faite en 2019 par l'ancien gouvernement, l'ancienne ministre, mais c'est resté lettre morte au niveau de l'État. J'ai donc relancé à deux reprises, dans le cadre du dialogue de gestion, de revoir justement la répartition des établissements scolaires REP+, mais comme vous le savez, nous, on n'en donne qu'un avis, c'est l'État qui décide.

Maintenant, c'est vrai, effectivement, qu'en principe, quand les établissements font partie d'un réseau d'éducation prioritaire, à long terme lorsque les résultats aux évaluations s'améliorent, forcément, il faudra changer. Les autres établissements peuvent aussi bénéficier, non seulement en termes de moyens humains, mais aussi en termes de moyens matériels et financiers pour nos élèves, tout simplement. On va remettre cela encore sur le tapis lors du prochain dialogue de gestion au mois d'octobre. Voilà.

Merci.

**Le président :** *Il n'y a plus d'intervention ?... Merci.*

*Bonjour, Madame la vice-présidente du pays.*

Pour ces quatre rapports groupés, je vous propose d'appliquer la procédure d'examen simplifiée. Qui est pour ? À l'unanimité.

Nous passons à l'examen de la première délibération du rapport n°18-2025. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération portant approbation du compte financier 2021 du Lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci.*

Nous passons à l'examen de la deuxième délibération. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération portant approbation du compte financier 2022 du Lycée polyvalent Ihi-tea no Vavau. Qui est pour ? *Merci*, adopté à l'unanimité.

Nous passons à l'examen de la première délibération portant approbation du compte financier 2021 du Lycée professionnel d'Uturoa – Raiatea, rapport n° 27-2025. Qui est pour ?... Adoptée à l'unanimité. *Merci bien.*

Nous passons à l'examen de la deuxième délibération. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération portant approbation du compte financier 2022 du Lycée professionnel d'Uturoa. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci.*

Nous passons à l'examen de la première délibération portant approbation du compte financier 2021 du Collège de Haamene – Tahaa, rapport n° 11-2025. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci.*

Nous passons à l'examen de la deuxième délibération. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération portant approbation du compte financier 2022 du Collège de Haamene – Tahaa. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci.*

Nous passons à l'examen de la première délibération portant approbation du compte financier 2021 du Collège de Fare - Huahine, rapport n° 17-2025. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci.*

Nous passons à l'examen de la deuxième délibération. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération portant approbation du compte financier 2022 du collège de Fare – Huahine. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci.*

RAPPORT N° 145-2024 RELATIF A DEUX PROJETS DE DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS 2021 ET 2022 DU COLLEGE DE RANGIROA ET AFFECTATION DE LEURS RESULTATS

Présenté par M<sup>me</sup> la représentante Odette Homai

RAPPORT N° 7-2025 RELATIF A DEUX PROJETS DE DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS 2021 ET 2022 DU COLLEGE DE MAKEMO ET AFFECTATION DE LEURS RESULTATS

Présenté par M<sup>me</sup> la représentante Tahia Brown

RAPPORT N° 24-2025 RELATIF A DEUX PROJETS DE DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS 2021 ET 2022 DU COLLEGE DE HAO ET AFFECTATION DE LEURS RESULTATS

Présenté par MM. les représentants Ernest Teagai et Mike Cowan

RAPPORT N° 26-2025 RELATIF A DEUX PROJETS DE DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS 2021 ET 2022 DU COLLEGE DE HAKAHAU - UA POU ET PORTANT AFFECTATION DE LEURS RESULTATS

Présenté par M<sup>me</sup> et M. les représentants Marielle Kohumoetini et Tevaipaea Hoiore

Présentés par M. le représentant Tevaipaea Hoiore

**Le président :** Nous terminons nos travaux et je vous propose de grouper les derniers dossiers relatifs aux comptes financiers des établissements des Tuamotu et Marquises s'agissant : du rapport n° 145-2024 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du Collège de Rangiroa et affectation de leurs résultats ; du rapport n° 7-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du Collège de Makemo et affectation de leurs résultats ; du rapport n° 24-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du Collège de Hao et affectation de leurs résultats ; et du rapport n° 26-2025 relatif à deux projets de délibération portant approbation des comptes financiers 2021 et 2022 du Collège de Hakahau - Ua Pou et portant affectation de leurs résultats.

Nous passons au vote. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci.*

*Monsieur le ministre.*

**M. Ronny Teriipaia :** Merci de me donner la parole.

On a abordé la question des violences et notamment des trafics de drogue, vous savez, aux alentours des établissements, on n'en a pas parlé. Ça, c'est important, qu'on puisse en discuter. En tout cas, au sein des établissements, toutes les équipes font le nécessaire à l'intérieur de la structure. Les chefs d'établissement sortent parfois pour faire le gendarme à l'extérieur, mais le problème, c'est que c'est un problème de société et qui relève aussi de la compétence des *maires*.

Alors, notre ministre Nahema Temarii, en charge de la jeunesse et des sports, de la prévention contre la délinquance a justement mis en place un CLSPD à Bora, mais après, il n'y a pas eu de suivi. Donc, il faut aussi que tous nos *maires* puissent contribuer à cette lutte, cette lutte pour la prévention contre la délinquance et qu'on puisse participer tous ensemble pour essayer de trouver des moyens pour lutter contre ce fléau.

Je suis allé à Rikitea dernièrement, vous savez que là-bas, il y a un gros problème d'*ice*, non seulement au niveau de toute la société mais aussi au niveau des établissements scolaires ! Donc, ça, c'est alarmant ! D'ailleurs, j'ai dépêché l'inspecteur pour qu'il fasse une enquête à ce sujet. Ce n'est pas possible qu'on puisse laisser faire des choses pareilles, et ça se passe même dans les établissements scolaires. Donc, il faut qu'on se mette tous ensemble, avec tous les *maires*, qu'on puisse lutter pour ne pas que nos enfants soient touchés, tout simplement, parce qu'il ne faut pas oublier, c'est l'avenir de notre pays. Donc, mettons-nous tous ensemble autour d'une table via le CLSPD, par exemple, pour pouvoir trouver des solutions. J'en ai déjà parlé à tous les *maires*, même à Cyril Tetuanui.

Voilà. Merci.

**Le président :** *Merci, Monsieur le ministre.*

Maintenant, je demande au gouvernement d'exposer l'économie générale des projets.

**M. Ronny Teriipaia :** La procédure, je vais redire la même chose que tout à l'heure, comme au début, j'ai déjà fait le discours d'introduction pour tous les comptes financiers et relaté toutes les priorités et les problématiques récurrentes. Merci.

**Le président :** *Merci.*

J'invite Tevaipaea Hoiore à faire une présentation des rapports.

**M. Tevaipaea Hoiore :** *Merci bien, Monsieur le président.*

Les présents projets de délibération sont relatifs à l'approbation des comptes financiers 2021 et 2022 des collèges des Tuamotu et des Marquises, à savoir Rangiroa, Makemo, Hao et Hakahau – Ua Pou, ainsi qu'à l'affectation de leurs résultats.

Il ressort de l'examen de ces dossiers par la commission de l'éducation, de la jeunesse et des sports les thématiques récurrentes suivantes :

- Des difficultés liées à l'isolement géographique puisque ces établissements accueillent des élèves issus de plusieurs atolls et sont souvent dotés d'un internat pour pallier la dispersion des familles.
- Une diminution des effectifs scolaires traduisant une démographie scolaire en recul dans ces îles.
- Une baisse des résultats académiques étant souligné que les évaluations à l'entrée en 6<sup>e</sup> montrent une régression des performances en français et en mathématiques, notamment en orthographe, grammaire et géométrie.
- Des taux de réussite au DNB fluctuants dans la mesure où la série générale présente des taux de réussite variables d'un établissement à l'autre, tandis que la série professionnelle montre des performances souvent meilleures.
- Des difficultés budgétaires variées avec des finances connaissant des trajectoires contrastées, certains collèges enregistrant un excédent budgétaire, tandis que d'autres voient leur fonds de roulement diminuer considérablement.

Plus particulièrement pour le Collège de Rangiroa, il est à relever : une forte dépendance aux subventions publiques (plus de 50 % de ses ressources) ; une forte diminution du fonds de roulement en 2022 compte tenu des travaux de mise aux normes financés sur fonds propres avec notamment la fermeture de deux des bâtiments ; la politique d'amélioration des conditions de vie des élèves de l'internat et l'accompagnement de ces élèves menés par le collège ; les problématiques rencontrées par les collégiens dont celles relatives à la sécurité à l'internat.

S'agissant des comptes financiers 2021 et 2022 de cet établissement, les recettes s'élèvent à 102,7 millions F CFP en 2021 et 103,2 millions F CFP en 2022, et les dépenses s'établissent à 103,7 millions F CFP en 2021 et 131 millions F CFP en 2022, pour des résultats de fonctionnement excédentaire de plus de 11 millions F CFP en 2021 et déficitaire de plus de 3,5 millions F CFP en 2022. Leur affectation est proposée au compte 10681 « *Etablissement* ». Les fonds de roulement à la clôture des exercices considérés s'élèvent à près de 41,9 millions F CFP en 2021 et à près de 18,9 millions F CFP en 2022.

Concernant le Collège de Makemo, il est à noter : un secteur de recrutement constitué des écoles primaires de 11 atolls environnants étant souligné que cette dispersion géographique impose la présence d'un internat et mobilise tant les transports aériens que maritimes ; une baisse continue des effectifs sur les dix dernières années ; le développement de projets numériques grâce à la récente connexion internet par la fibre et de divers projets pédagogiques ; les travaux d'investissement en cours avec notamment la remise aux normes des bâtiments pour la sécurité des élèves et l'installation de panneaux photovoltaïques dans une démarche de réduction des dépenses d'électricité.

S'agissant des comptes financiers 2021 et 2022 de cet établissement, les recettes s'élèvent à 57,9 millions F CFP en 2021 et 62,6 millions F CFP en 2022, et les dépenses s'établissent à 56,5 millions F CFP en 2021 et 58 millions F CFP en 2022, pour des résultats de fonctionnement excédentaire de plus de 4,8 millions F CFP en 2021 et déficitaire de 301 731 F CFP en 2022. Leur affectation est proposée au compte 10681 « *Etablissement* » pour 2021 et 2022 mais aussi au compte 10687 « *Service de restauration et hébergement* » pour 2021. Les fonds de roulement à la clôture des exercices considérés s'élèvent à 19 millions F CFP en 2021 et à 15,1 millions F CFP en 2022.

Sur le Collège de Hao, il est à souligner : l'intégration du collège et du CETAD de Hao au programme REP + depuis août 2015 ; les disparités de niveaux constatés entre les élèves en fonction des îles de recrutement ; le rôle clé de l'internat dans la prévention du décrochage scolaire avec un encadrement adapté aux besoins des élèves qui y résident en continu pendant trois mois, permettant ainsi de limiter l'impact de la séparation familiale et de réduire le risque d'abandon scolaire ; des actions renforcées pour l'orientation post 3<sup>e</sup> telle que la mise en place de stages d'immersion ou d'entretiens d'orientation ; le difficile déploiement du numérique au sein de l'établissement malgré la présence de la fibre optique.

S'agissant des comptes financiers 2021 et 2022 de cet établissement, les recettes s'élèvent à 86,3 millions F CFP en 2021 et 83,3 millions F CFP en 2022, et les dépenses s'établissent à 86,2 millions F CFP en 2021 et 87,8 millions F CFP en 2022, pour des résultats de fonctionnement excédentaire de près de 4,5 millions F CFP en 2021 et déficitaire de plus de 1,1 million F CFP en 2022. Leur affectation est proposée au compte 10681 « *Etablissement* » pour 2021 et 2022 mais aussi au compte 10687 « *Service de restauration et hébergement* » pour 2021. Les fonds de roulement à la clôture des exercices considérés s'élèvent à 19 millions F CFP en 2021 et à 16,6 millions F CFP en 2022.

Pour le Collège de Hakahau – Ua Pou, il est à souligner : une stabilité des effectifs autour de 186 élèves pour 2021 et 2022 ; une situation financière qui, bien que stable, pourrait être améliorée ; des difficultés d'achèvements des travaux de la cantine scolaire en raison de procédures administratives complexes.

S'agissant des comptes financiers 2021 et 2022 de cet établissement, les recettes s'élèvent à 51,6 millions F CFP en 2021 et 49,3 millions F CFP en 2022, et les dépenses s'établissent à 46,3 millions F CFP en 2021 et 53,4 millions F CFP en 2022, pour des résultats de fonctionnement excédentaire de 5,3 millions F CFP en 2021 et déficitaire de 4 millions F CFP en 2022. Leur affectation

est proposée aux comptes 10681 « *Etablissement* » et 10687 « *Service de restauration et hébergement* ». Les fonds de roulement à la clôture des exercices considérés s'élèvent à 11 millions F CFP en 2021 et à 7 millions F CFP en 2022.

En conclusion, ces quatre collèges reflètent des réalités communes propres aux territoires isolés de la Polynésie française : l'importance de l'internat, la fragilité des résultats scolaires et des finances contrastées. Il est à relever que les efforts de ces établissements portent sur l'amélioration des conditions d'accueil et le renforcement de l'orientation des élèves, que les travaux et les infrastructures scolaires sont des enjeux majeurs, et que le développement du numérique et la modernisation des équipements apparaissent comme des leviers d'amélioration pour ces établissements.

Les présents projets de délibération ayant recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission de l'éducation, de la jeunesse et des sports, celle-ci propose en conséquence à l'assemblée de la Polynésie française de les adopter.

*Merci bien de votre attention.*

**Le président :** *Merci.*

Parmi les membres de la commission, qui souhaite intervenir ? Maite ?...

**M<sup>me</sup> Maite Hauata Ah-Min :** *Merci, Monsieur le président de la commission permanente. Madame la vice-présidente du gouvernement de la Polynésie française, chers ministres, chers élus, chers collaborateurs qui nous accompagnent, ainsi qu'à la population qui nous regarde et nous écoute, par la grâce du Seigneur, bonjour à toutes et à tous.*

*Avant tout, je tiens à exprimer mes profonds remerciements et mes chaleureuses félicitations à l'ensemble des élèves des établissements d'enseignement du second degré pour cette édition du Heiva Taure'a qui s'est déroulée à merveille en ce début du mois. Merci à vous tous, les enfants, les enseignants et les parents, et soyez grandement félicités. Merci de partager votre joie en révélant votre identité et votre culture, qu'il s'agisse des îles sous-le-vent, des îles du vent, de l'archipel des Australes ou des Tuamotu-Gambier. Vous êtes une grande fierté pour nous tous. Merci, également pour l'organisation et pour la réussite de cet événement unique qui aide nombre d'élèves à trouver du sens aux apprentissages.*

Maintenant, venons-en au sujet qui nous intéresse aujourd'hui, à savoir les comptes financiers des collèges de Rangiroa, Makemo, Hao et Ua Pou. Si globalement la santé financière de ces établissements apparaît satisfaisante, il nous faut cependant évoquer clairement les difficultés concrètes rencontrées par les équipes éducatives, les élèves et leurs familles.

Au collège de Rangiroa, la principale difficulté porte sur la sécurité des infrastructures. En effet, 13 salles de classe ont été fermées en raison de graves défauts structurels du bâtiment, identifiés depuis plusieurs années par la commission de sécurité. Un bâtiment entier est aujourd'hui condamné, présentant des fissures inquiétantes dans les murs et des piliers porteurs dont le ciment a éclaté car le fer TOR a rouillé de l'intérieur. La DGEE a rapidement mis en place une solution provisoire avec l'installation de salles de classe en conteneurs climatisés, et nous saluons cette réactivité. Des classes installées en seulement deux semaines. Toutefois, cette situation souligne un problème récurrent de la construction initiale, l'entretien insuffisant et le manque de réactivité des précédentes directions de l'établissement scolaire. Que deviendra désormais ce bâtiment condamné, sachant qu'un autre bâtiment, plus en retrait, avait déjà subi le même sort par le passé ?

Un autre enjeu majeur est celui de la fourniture en eau douce pour les internes, qui sont contraints d'utiliser de l'eau saumâtre « *pape 'āpo'o* » pour se doucher lorsque les réserves d'eau de pluie s'épuisent. Le système de collecte des eaux de pluie doit être refait, les tôles rouillées changées... Si installer un osmoseur est en réflexion, le coût d'entretien sera conséquent, comme on le voit au collège de Hao. Nous proposons donc de couvrir le grand plateau sportif, à l'air libre actuellement, afin

d'améliorer significativement la collecte d'eau pluviale tout en offrant un grand espace protégé aux élèves. D'ailleurs, les espaces protégeant les élèves du soleil et des intempéries font défaut au collège de Rangiroa.

Au collège de Hao, plusieurs points méritent notre attention. Le Système de Sécurité Incendie est gravement dysfonctionnel en raison des effets corrosifs de l'air marin, mettant ainsi en péril la sécurité des internes. Une intervention urgente de la DGEE est indispensable.

La gestion de l'eau potable est également préoccupante, compte tenu du coût très élevé des osmoseurs (10 millions annuels en maintenance). Il est essentiel d'accélérer les projets d'exploitation de l'eau pluviale actuellement à l'étude afin de trouver une solution pérenne à cette problématique. Un accompagnement concret de la DGEE est nécessaire pour aboutir.

Enfin, la faible attractivité des formations proposées par le CETAD impose une réflexion sérieuse sur les moyens de dynamiser l'offre éducative locale afin de mieux retenir les jeunes à Hao. Retenons tout de même que peu d'élèves envisagent de revenir travailler à Hao après leurs études. C'est un véritable problème ! Cela soulève directement la question du développement économique des Tuamotu-Gambier et de la création d'opportunités professionnelles durables.

Concernant le collège de Makemo, nous saluons l'installation rapide de la fibre optique, bénéfique à toute la communauté éducative. Cependant, plusieurs points d'inquiétude subsistent, notamment la sécurité très préoccupante à l'internat.

Le retard dans le recrutement des surveillants a fortement perturbé la rentrée scolaire d'août, augmentant la pression sur les équipes en place. Le principal du collège insiste justement sur la nécessité de recruter des surveillants suffisamment qualifiés, idéalement titulaires du BAFA, pour garantir un encadrement de qualité. Les jeunes surveillants recrutés ne sont pas plus âgés que les élèves dont ils ont la charge. Ils manquent souvent d'expérience, de maturité et d'autorité nécessaire pour assurer un encadrement efficace des internes.

Par ailleurs, le collège attend toujours les travaux promis depuis plusieurs années, notamment concernant la mise aux normes du SSI (Service sécurité incendie), l'installation de panneaux photovoltaïques pour réduire les dépenses énergétiques qui montent à 380 000 francs par mois, et la construction urgente de l'infirmerie et des logements pour les enseignants, dont les délais actuels risquent de repousser l'achèvement à 2026. Puisque l'Éducation n'a pas le droit d'opter pour des *logement* OPH, comme le propose notre collègue représentante des Tuamotu, Tahia Brown, nous recommandons d'y installer des salles conteneurs comme au collège de Rangiroa. D'ailleurs, avec un armateur de la place, elle vous propose un coût du transport des conteneurs très bas. Nous attendons toujours une réponse favorable de la DGEE pour aller au bout de ce dossier urgent.

Enfin, au collège de Hakahau à Ua Pou, les difficultés financières dues au non-recouvrement des frais de demi-pension (plus de 2 millions F CFP en 2022) témoignent des difficultés sociales rencontrées par de nombreuses familles. Cela nécessite un soutien accru pour éviter toute exclusion des élèves en situation précaire. De plus, l'absence d'inventaire patrimonial actualisé depuis 2020 entrave une gestion efficace des ressources, tandis que l'internat manque clairement de moyens.

Enfin, le retard sur la construction de la cantine scolaire est inacceptable. Initié en 2009 et annoncé depuis 2010, la restauration de la cantine a été repoussée encore et encore jusqu'à 2018 où le plafond s'est effondré ; conséquence dramatique de ces retards répétés. La rénovation de la cantine scolaire et de la cuisine pédagogique est aujourd'hui une source majeure de frustration pour les parents et la communauté éducative. Malgré l'augmentation de budget pour cette reconstruction et les engagements du ministère, les travaux prennent constamment du retard. Il est urgent d'établir un calendrier clair et respecté pour ces chantiers essentiels à la qualité de vie scolaire.

En conclusion, il est urgent de trouver des solutions efficaces pour accélérer les projets prioritaires dans nos établissements scolaires. La commission de l'éducation propose notamment d'établir un statut dérogatoire pour gérer les urgences, en adaptant la réglementation des marchés publics afin de faciliter et accélérer les démarches nécessaires.

On ne le rappellera pas assez, *Mā'ohi Nui (NDT la Polynésie française)* ne se limite pas à l'horizon visible depuis la rade de Papeete. Notre pays s'étend de l'Est tahitien à Mangareva vers l'Ouest, du Nord marquisien au Îles Australes dans le Sud. C'est pourquoi nos collèges des archipels ne doivent pas être négligés, il s'agit de l'avenir de notre *pays* et de tous nos enfants.

C'est au bénéfice de ces commentaires, que j'invite tous mes collègues élus à adopter ces comptes financiers.

*Merci de votre attention et mes salutations.*

**Le président :** *Merci.* D'autres interventions ?...

Pascale.

**M<sup>me</sup> Pascale Haiti :** Merci Monsieur le président.

Madame la vice-présidente, Monsieur le ministre, chers collègues, *bonjour.*

Pour ce qui est de la situation du collège de Rangiroa, tout d'abord, un fait marquant se dégage : c'est le niveau très élevé, pour ne pas dire trop élevé, du fonds de roulement pour la période considérée à hauteur, respectivement, de 166 et 70 jours d'autonomie. Fort heureusement, cet excédent a depuis été largement mis à profit pour engager un certain nombre de travaux urgents que, visiblement, l'ancienne direction n'avait pas cru bon mettre en œuvre. Par ailleurs, face à la fermeture de trois bâtiments — soit au total 11 salles de classe — un début de solution a été trouvé avec le déploiement de quatre salles modulaires transportées en urgence depuis Tahiti. Celles-ci devaient être opérationnelles à la rentrée de janvier 2025 si mes informations sont exactes, Monsieur le ministre. Parallèlement, un diagnostic amiante a été établi dont les résultats sont attendus.

Le collège de Makemo est un petit établissement avec des effectifs en baisse sur la période considérée, passant de 156 à 143 élèves. Depuis le mois de décembre 2023, l'établissement est officiellement raccordé à la fibre, ce qui constitue une formidable avancée technologique pour renforcer les apprentissages. Gageons qu'un tel investissement, obtenu semble-t-il, avec le soutien de notre commission, soit mis à profit pour relever des taux de réussite au DNB, à savoir 68,8 % et 65,9 %, qui restent inférieurs à la moyenne territoriale.

Du côté de Hao, même tendance à la baisse des effectifs scolaires. Du point de vue pédagogique, les résultats aux examens sont en demi-teinte : des taux au DNB (43,1 %) bien inférieurs à la moyenne académique en 2021, suivi d'un sursaut à 86 % en 2022 et par ailleurs, un carton plein à 100 % pour l'obtention du Certificat polynésien d'aptitude professionnelle (CPAP) dans chacune des deux filières proposées (petite et moyenne hôtellerie, gestion et exploitation du milieu marin). Par ailleurs, près de 12 millions ont été investis au cours des deux années observées dans divers travaux (réseau téléphonique, bureau médical, etc.) censés améliorer le fonctionnement du collège. Une dépense grandement facilitée par un fonds de roulement plutôt confortable qui s'établissait à 75 jours d'autonomie au 31 décembre 2022.

Au collège de Ua-Pou enfin, la principale ombre au tableau tient au projet de rénovation de la cantine scolaire. En effet, malgré les assurances données décembre dernier par le ministre de l'Éducation en personne, les travaux tardent à démarrer. En cause, si l'on en croit les explications fournies en commission, les difficultés à trouver des entreprises pour les opérations préalables de désamiantage. Les

premiers coups de pioche pourraient intervenir, au mieux, durant les prochaines grandes vacances scolaires. Sans garantie !

Voilà en résumé, les principaux éléments qui se dégagent des comptes financiers des quatre établissements en question pour la période 2021 et 2022.

Excusez-moi Monsieur le président, je vais faire juste un aparté au ministre de l'Éducation, concernant le problème de l'*ice* dans nos établissements, il faut savoir qu'avant tout, je crois, c'est plutôt de la compétence de l'État. Je pense qu'il ne faut pas non plus trop charger les communes, mais c'est vrai qu'il faut que l'État... qu'il y ait un travail... un travail renforcé à ce niveau-là avec l'État, parce que les communes n'ont pas les moyens et n'ont pas les personnels adéquates pour essayer de mettre en place des actions autour du lycée. Mais je pense qu'il faut saisir l'État, parce que c'est son rôle. Mais bien sûr, là, elle mettra en œuvre tous les moyens qui sont sur place dans les communes, mais je pense décharger directement le problème au niveau des communes, le problème, je veux dire, de l'*ice*, de tous ces problèmes-là autour des écoles, ce n'est pas de la compétence des communes. Mais par contre, l'*ice*, le problème de l'*ice* est de la compétence de l'État. Là, il faut un réel travail consensuel avec l'État, il faut saisir l'État. Et là, il faut un réel travail de fond et d'un programme, je pense que toute l'année, au niveau des établissements scolaires.

**Le président :** *Merci.*

D'autres interventions ? Thilda.

**M<sup>me</sup> Thilda Garbutt-Harehoe :** Oui, bonjour à tous, Monsieur le ministre, Madame la Vice-présidente, Monsieur le président. *Merci bien.*

C'est juste pour rappeler notre rôle en tant que conseiller, que ce soit à l'assemblée, que ce soit en tant que conseillers municipaux, les problèmes qui touchent notre jeunesse, qui touchent nos quartiers, intéressent tout le monde. J'ai rassemblé, il y a deux semaines, une association de quartiers à Pirae, et les familles étaient demandeuses de savoir comment faire, parce que ces familles-là voient au quotidien cet impact de l'*ice* et de toutes les drogues d'ailleurs, sur leurs enfants ou en proximité, on va dire. Donc, je pense que l'appel du ministre pour dire qu'on soit tous rassemblés pour ce problème, il nous touche tous.

Après, sur les interventions auprès de ces personnes-là, oui, effectivement, il y aura les personnes désignées par l'État, mais nous sommes quand même dans les communes, nous avons un CLSPD obligatoire à tenir et qui concerne tout l'environnement qu'il y a dans une commune. Et à ce niveau-là, nous pouvons nous exprimer, de même que nous avons un CPD qui se tient au Haut-commissariat, avec, justement, toutes ces remarques sur les différentes addictions qu'il faut remonter vers l'État.

Donc, nous avons quand même des structures de réflexion afin que notre société polynésienne, eh bien, elle soit quand même dégagée de tous ces fléaux, et particulièrement, qui n'affectent pas que les jeunes, il y a aussi, si ça arrive jusqu'aux jeunes, c'est qu'il y a des adultes au-dessus qui sont quand même les transmetteurs, les vecteurs de tout ça. Et cela nous intéresse tous et nous devons participer à toute table ronde sur ce sujet-là, mais en tous les cas, au niveau des communes, nous devons prendre ce problème à bras le corps. Merci.

**Le président :** *Merci.*

La discussion générale est maintenant close, et j'invite le gouvernement à répondre aux interventions des orateurs.

**M. Ronny Teriipaia :** Merci, Thilda, de rappeler l'existence de cette instance au sein de chaque commune.

S'agissant du CLSPD, il ne s'agit pas de décharger au niveau des communes la responsabilité, Madame la représentante, c'est juste de nous rappeler à tous le rôle que chacun doit jouer, aussi bien de la part de l'État. Le gouvernement a mis en place un dispositif justement de lutte moyennant un certain montant de plusieurs millions pour pouvoir participer, contribuer à cette lutte collective contre les addictions qui ne touchent pas seulement nos jeunes, mais aussi l'ensemble de la société. Mais le point doit être mis, je le rappelle encore une fois, sur nos enfants parce qu'ils sont l'avenir de notre pays, de notre société. Donc, il faut tout faire pour les protéger. Voilà.

Et je tiens à remercier Madame Tahia Brown, qui ne fait pas partie de la commission de l'éducation, si je ne me trompe pas, pour nous avoir pratiquement harcelés, rappelés à chaque fois qu'il fallait les logements pour le principal, pour le CPO gestionnaire, pour la fibre... Alors, c'est le ministère qui a fait en sorte que les Tuamotu puissent bénéficier de la fibre. Ce n'est pas la commission du tout, c'est le ministère de l'éducation. Et toutes les actions qui sont menées, qui sont évoquées, qui sont faites par la DGEE, je rappelle que c'est le ministère qui donne la feuille de route et qui a mis en place le plan Marshall. Donc toutes les actions que la DGEE met en place, c'est le ministère qui donne les orientations. C'est bon de le rappeler, parce qu'on oublie souvent. Voilà.

Par rapport justement à Makemo, on a eu le permis de construire. Ça y est, les travaux vont être lancés. Attends, je n'ai pas envie de dire des bêtises, je regarde mes notes... Pour les deux maisons de fonction, le permis de construire est obtenu, et donc c'est en préparation de l'appel d'offres estimé pour avril 2025 — pas 2026 —, bientôt, le mois prochain. Voilà.

Pour la sécurité, il y a deux problématiques : les effets de l'environnement avec des dispositifs neufs qui dysfonctionnent rapidement. Le problème de la sécurité incendie dans les établissements — vous savez, pour les extincteurs et tout ça —, il y a une seule société qui le fait sur tout le *territoire* : c'est la société SSI. Il n'y a qu'une personne en Polynésie qui est habilitée, c'est pour ça qu'il y a du retard. Nous, on n'a pas la capacité, on n'a pas le droit, on n'a pas le pouvoir de dire que si la sécurité est assurée ou pas, on est obligé de faire intervenir cette personne. Ça veut dire qu'il faudrait qu'il y ait d'autres personnes qui soient habilitées à le faire. Comme ça, on ne va pas dire que le ministère ne fait rien du tout pour la sécurité de nos élèves. Je ne peux rien faire, moi. Je n'ai pas le pouvoir pour faire ça.

Ensuite, par rapport à Ua Pou, la fameuse cuisine de Ua Pou, je vais vous donner les éléments. Comme ça, votre collègue Marielle ne va pouvoir plus rouspéter à chaque fois. Alors tous les lots ont été accordés. Le seul problème, c'est le lot n° 1 par rapport au désamiantage. La AAPC a eu lieu en septembre 2023 pour un rendu le 6 novembre 2023. Seuls deux plis ont été reçus, dont un qui a dû être éliminé pour cause d'irrégularité de présentation. Vous savez que c'est là toute la procédure. Et quand les sociétés ne veulent pas se rendre sur l'île, eh bien moi je ne peux rien faire. Ce n'est pas moi qui vais aller désamianter à leur place. Donc on est obligé d'attendre qu'ils répondent. Et au moment donné où il y a une société, enfin, qui répond, à ce moment-là, on peut construire, on peut procéder aux travaux. Et comme c'est le lot n° 1, forcément il faut commencer par le lot n° 1. Tous les autres lots ont été accordés. Si le lot 1 n'est pas accordé et on n'a pas le lot 1, on ne peut pas commencer les travaux, tout simplement. Là, ça y est, c'est fait.

Concernant la procédure négociée, donc pour les lots 1 et 2, ça a été publié le 16 février 2024 pour un rendu des offres le 25 mars 2024. Et ça y est, ça a été remis. Pour le lot 1, il y a une seule offre, donc il y a une seule société qui s'est présentée. Pour le lot n° 2, il y a deux offres. Voilà. Donc les travaux devraient normalement commencer dans quelque temps.

Voilà tout ce que je peux vous dire. Mais en tout cas, cette cuisine-là va être enfin faite. C'est tout ce que je peux vous dire.

**M<sup>me</sup> Pascale Haiti :** Merci, Monsieur le ministre.

Pour le désamiantage, sachant qu'il n'y a que deux sociétés qui font ça, là, bien sûr, qu'ils n'iront pas aux Marquises. Je ne sais pas, parce que, déjà on sait très bien que ça coûte cher. Et comment on va faire s'ils ne viennent pas ? On va quand même casser, on va quand même détruire, comment on fait ?

**M. Ronny Teriipaia :** Il faut positiver, il faut penser qu'ils vont venir. Il y a eu deux offres, il y a deux sociétés. Sinon peut-être tu as une société, toi. (Rire.) Je ne sais pas, mais on attend les résultats.

**Le président :** Tapani.

**M. Tafai, Mitema Tapati :** *Si nous étions restés sur une hutte en palmes de cocotier, il n'y aurait pas d'amiante. (Rires dans la salle.) N'est-ce pas ?*

*Mon avis diffère, Monsieur le président, et il est en partie lié aux problèmes que rencontrent nos enfants dans les écoles. Je vais donner un exemple : l'attribution de noms de personnalités à certains établissements, comme le lycée Tuianu Le Gayic. Peut-être n'avons-nous pas donné ce nom uniquement pour désigner l'établissement ou honorer Tuianu, mais pour que ce nom serve de modèle à tous les élèves qui fréquentent cet établissement.*

*Que le comportement, le savoir, la culture, et les compétences de Tuianu servent de guides pour ces élèves. Il serait peut-être utile de rappeler à ces enfants pourquoi leur établissement porte ce nom et qui est cette personne.*

*Il en va de même pour Henri Hiro et d'autres établissements. Le nom est important dans la tradition et l'identité du peuple polynésien ; il est précieux. Lorsqu'un Polynésien donne un nom à un enfant, c'est pour lui indiquer son rôle dans le futur et la signification de ce nom. Peut-être qu'en rappelant aux jeunes qui fréquentent nos établissements la véritable signification du nom de leur établissement, ils s'inspireront de la personne dont l'établissement porte le nom. N'est-ce pas ? Je pense que oui.*

*Deuxièmement, pour les établissements qui n'ont pas encore de nom, il serait peut-être bon de leur attribuer celui de personnalités importantes, comme cela a été fait à Mataiea avec le nom de l'ancien maire, afin de montrer aux élèves l'importance de ces noms et la valeur de ces personnes. N'est-ce pas ?*

*Nous avons déjà nommé le collège de Faa'a « Henri Hiro », car en cette personne et en son nom réside un grand enseignement, et ce nom inspirera tous les jeunes qui fréquentent cet établissement. Et si les élèves comprenaient la signification de ces noms, ils ne se comporteraient plus comme ils le font aujourd'hui.*

*Merci.*

**Le président :** *Merci*

*Y a-t-il d'autres interventions ?* Thilda.

**M<sup>me</sup> Thilda Garbutt-Harehoe :** Nous entendons souvent les problèmes de transport. Hier, nous étions en CCBF et par le biais des aides à l'économie, l'AEPE et l'APCR, nous avons quand même vu que certaines sociétés, parce qu'elles sont à but économique, obtiennent une aide pour avoir leur bus. On avait hier deux familles qui demandaient deux bus pour Moorea, et nous étions à des devis autour de 11-12 millions pour un bus de 43 à 45 places. Mais c'est dommage qu'il n'y ait que par ces aides économiques que l'on puisse avoir... Alors, ces familles ont obtenu une aide sur les 11-12 millions environ 2 à 3 millions. Voilà. Et c'est dommage qu'au niveau de l'éducation, nous n'ayons pas cette forme d'aide où l'on pourrait éventuellement aussi travailler avec certains du style utile bus, où certaines personnes pourraient mettre leur publicité, je veux dire, saine sur les bus pour qu'on puisse obtenir des bus pour nos établissements, ce qui permettrait aux élèves d'arriver à l'heure du quai à leur école, etc. C'est une idée, mais il faut piocher peut-être là-dedans.

Merci.

**Le président :** *Merci, Thilda.*

*Monsieur le ministre, vous voulez répondre ?*

**M. Ronny Teriipaia :** Oui, Thilda. En fait, c'est prévu dans les appels d'offres que l'achat des bus neufs pour le problème du transport des élèves du quai de Uturoa jusqu'au lycée, il faut absolument qu'on trouve une solution. Moi, je ne le savais pas. J'ai découvert il n'y a pas longtemps. On est en train de trouver une solution pour faire en sorte qu'ils arrivent à l'heure.

*Tapati, merci bien pour cette suggestion concernant les noms. Effectivement, je crois que les établissements scolaires qui ont souhaité changer de nom ont pour objectif premier ou action première de faire découvrir, aux nouveaux élèves arrivants, l'histoire de la personnalité dont le nom figure sur l'établissement. C'est une manière d'intégrer les discours sur les communes, sur l'histoire de ces communes, voire même des districts. Dans le cadre de cette nouvelle politique éducative, plusieurs consultations ont été menées, des enquêtes d'opinion dans les différentes îles de notre pays, afin de recueillir toutes les idées positives pour améliorer notre système éducatif à l'échelle de notre pays.*

*Voilà. Merci.*

**Le président :** *Plus d'intervention ?*

Pour ces quatre rapports groupés, je vous propose d'appliquer la procédure d'examen simplifiée. Qui est pour ?... *Merci*

Nous passons à l'examen de la première délibération du rapport n°145-2024. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération portant approbation du compte financier 2021 du Collège de Rangiroa. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci*.

Nous passons à l'examen de la deuxième délibération. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération portant approbation du compte financier 2022 du Collège de Rangiroa. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci*.

Nous passons à l'examen de la première délibération portant approbation du compte financier 2021 du Collège de Makemo, rapport n°7-2025. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci*.

Nous passons à l'examen de la deuxième délibération. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération portant approbation du compte financier 2022 du Collège de Makemo. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci*.

Nous passons à l'examen de la première délibération portant approbation du compte financier 2021 du Collège de Hao, rapport n°24-2025. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci*.

Nous passons à l'examen de la deuxième délibération. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération portant approbation du compte financier 2022 du Collège de Hao. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci*.

Nous passons à l'examen de la première délibération portant approbation du compte financier 2021 du Collège de Hakahau - Ua Pou, rapport n°26-2025. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Merci*.

Nous passons à l'examen de la deuxième délibération. En l'absence d'amendement, je mets aux voix l'ensemble de la délibération portant approbation du compte financier 2022 du Collège de Hakahau - Ua Pou. Qui est pour ?... Voté à l'unanimité.

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**Le président :** Voilà, Mesdames et Messieurs les représentants. Aussi, je vous remercie de votre présence. *Soyez prudents en rentrant. Merci.*

La séance est close.

*(Il est 11 heures 27 minutes.)*

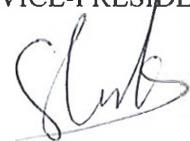
LA SECRÉTAIRE,



Thilda Garbutt-Harehoe



POUR LE PRÉSIDENT ABSENT,  
LE VICE-PRÉSIDENT,



Edwin Shiro-Abe Peu